



# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / LUNDI 15 AVRIL 2024 // N°790 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

ALLOCATION CHÔMAGE  
**LA PRÉSIDENTE  
DÉMENT  
LES RUMEURS  
ET DÉNONCE**

Lire en page 5



CLÔTURE  
DE LA 8<sup>e</sup> CONFÉRENCE  
INTERNATIONALE DES  
PARLEMENTAIRES À OSLO  
**L'ALGÉRIE Y ÉTAIT  
PRÉSENTE**

Lire en page 5



RÉUNIONS DE PRINTEMPS  
DE LA BANQUE MONDIALE  
ET DU FMI

**WASHINGTON  
ACCUEILLE LA  
GRAND-MESSE  
ANNUELLE DE LA  
FINANCE**

Lire en page 6



IL N'A JAMAIS ÉTÉ AUTANT À LA REMORQUE DE L'AMÉRIQUE

## LE PROCHE-ORIENT AU BORD DE L'EXPLOSION

Lire en page 3



● **Dominique Delawarde** : L'attaque iranienne vient  
« en riposte au bombardement israélien à Damas »



● **Oussama Bouchemakh** : Une opération  
« ponctuelle circonscrite dans le temps »



L'AAPI FACILITE LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES  
ET L'OBTENTION D'ASSIETTES FONCIÈRES

### LES CHOSES COMMENCENT ENFIN À BOUGER

Lire en page 16





CISJORDANIE OCCUPÉE

## DES COLONS ISRAËLIENS ILLÉGAUX RENOUVellent LEURS ATTAQUES CONTRE LES VILLES PALESTINIENNES

Des colons israéliens ont mené des attaques contre le centre et le nord de la Cisjordanie, selon la Commission de résistance contre le mur et la colonisation. Des colons israéliens illégaux ont renouvelé, samedi, leurs attaques contre les villages et villes palestiniennes de Cisjordanie et bloqué plusieurs routes et entrées. La Commission de résistance contre le mur et la colonisation a déclaré dans un bref communiqué, qu' "un groupe de colons terroristes, protégés par l'armée d'occupation, ont bloqué le pont du village de Deir Dibwan, à l'est de Ramallah et pris d'assaut le village de Duma, à l'est de Naplouse (nord). Ces attaques surviennent au lendemain d'une attaque menée par des colons israéliens illégaux contre le village d'Al-Mughayir, à l'est de la ville de Ramallah, au centre de la Cisjordanie, vendredi à l'aube, faisant jusqu'à hier soir un mort et des

dizaines de blessés parmi les Palestiniens. De son côté, l'agence de presse officielle palestinienne Wafa a indiqué que les colons, "sous la protection de l'armée d'occupation, ont fermé, samedi matin, les entrées des villes de Silwad, Turmus Aya, Sinjil et Deir Dibwan à Ramallah, et attaqué les véhicules". L'agence a rapporté que les colons "ont tiré à balles réelles sur les véhicules des citoyens à leur passage par le poste de contrôle militaire installé à l'entrée de la ville d'Atara, au nord de Ramallah".

Par ailleurs, la Société du Croissant-Rouge palestinien a déclaré que ses équipes ont secouru des blessés par balle réelle à l'est de Ramallah. Des témoins oculaires ont également rapporté que des affrontements ont opposé des Palestiniens aux colons et à l'armée israélienne à l'entrée du village.

## LA DGSE NE RECRUTE PLUS À VISAGE MASQUÉ

Guerres en Ukraine et en Palestine, tensions entre la Chine et Taïwan, multiplication des conflits hybrides, les menaces se redessinent. En France, la DGSE, le service secret français, s'adapte et « gonfle » son budget, qui va doubler à l'horizon 2030, afin notamment d'étoffer ses équipes.

La disparition d'un modèle ancien de recrutement a donné lieu à un modus operandi plus « visible » : "On a besoin de cryptologue par exemple. C'est un métier un peu traditionnel, mais extrêmement important, qui s'est transformé très rapidement ces dernières années. Cette spécialité qui permet de travailler sur des calculateurs très puissants est très recherchée. On a besoin de gens qui maîtrisent l'intelligence artificielle, la data et même les hackers sont les bienvenus chez

nous", explique un agent recruteur. Le directeur administratif de la DGSE a la charge de renouveler les effectifs des 150 métiers dont a besoin la DGSE. Une cellule est spécifiquement dédiée au recrutement et elle se rend dans des forums de l'emploi ou même dans les écoles d'ingénieurs et certains BTS pour aller à la rencontre de jeunes qui souhaiteraient intégrer le service secret. Par ailleurs, l'institution est désormais présente sur les réseaux sociaux comme LinkedIn, Welcome to the jungle ou job teaser. Un recrutement à visage découvert qui n'a plus rien à voir avec ce qui se pratiquait il y a vingt ans, poursuit Antoine : "Dans le modèle ancien, des citoyens volontaires et bien informés venaient d'eux-mêmes se manifester ou bien le service identifiait des profils qu'il allait chercher. Aujourd'hui, nos besoins de recrutement sont plus massifs qu'avant et nous sommes dans un marché du travail tendu, ce qui est assez nouveau depuis quarante ans ».

CHANGEMENT DE PARADIGMES À L'APPROCHE D'UNE POTENTIELLE RÉÉLECTION DE TRUMP

## LA CIA S'IMPLIQUE SUR LA SCÈNE POLITIQUE AMÉRICAINE

Alerte sur la menace d'un nouveau mandat Trump, déclassification de documents sur l'Ukraine ou l'origine du Covid... les services de renseignement, notamment la CIA, s'impliquent sur la scène politique américaine. Ces agences endossent-elles un nouveau rôle dans la démocratie ? Alors que sa campagne est entachée par les poursuites lancées contre lui pour sa gestion potentiellement désinvolte de documents classés confidentiels à son départ de la Maison-Blanche, Donald Trump ravive les tensions avec les ex-agents des services de renseignements. Comme en 2016 lors de sa première campagne, puis en 2020 avant la victoire de Joe Biden, les anciens fonctionnaires sortent de leur réserve et alertent sur les dangers que représenterait un nouveau mandat de Trump pour la sécurité des États-Unis. Depuis 2016, Trump n'a fait qu'envenimer la situation, par exemple en retirant son habilitation secret défense à John Brennan, ancien directeur de la CIA, ou



encore en criant au procès politique dans l'affaire du Russia Gate. Les services de renseignements américains semblent donc se mêler des politiques, que ce soit dans le déroulement de la campagne, ou encore lorsqu'ils acceptent de déclassifier certaines informations : depuis le début de l'invasion russe en Ukraine, la CIA autorise de plus en plus l'administration Biden à révéler au grand public des informations confidentielles, pour convaincre des alliés et surtout instiller la transparence que réclament les sociétés à l'heure où les fausses informations se répandent, même dans les cercles politiques. La CIA cherche-t-elle à s'ériger en gardien de la démocratie ? Par les prises de position de ces anciens fonctionnaires ou par la publicisation de son travail, les agences de renseignements ont-elles un rôle à jouer sur le plan politique ? Attendons de voir la suite des événements qui promettent de nous tenir en haleine.

## AIR ALGÉRIE SUSPEND « TEMPORAIREMENT » SES VOLS À DESTINATION DE LA JORDANIE ET DU LIBAN

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé dimanche dans un communiqué la suspension temporaire de ses vols à destination de la Jordanie et du Liban et cela jusqu'à nouvel ordre. "Air Algérie annonce la suspension temporaire de ses vols à destination de la Jordanie et du Liban et cela jusqu'à

nouvel ordre", a-t-elle indiqué.

La compagnie aérienne nationale a invité ses "clients concernés par cette annonce à contacter leurs agences ou le centre d'appels (+21321986363) de la compagnie pour obtenir plus d'informations ou pour se renseigner sur toute éventuelle évolution".

## NIGER : MANIFESTATION À NIAMEY POUR EXIGER LE DÉPART DE L'ARMÉE AMÉRICAINE

Des milliers de personnes ont manifesté, samedi, dans la capitale nigérienne Niamey, à l'appel d'organisations de la société civile, pour exiger le départ de l'armée américaine basée au Niger, a constaté un correspondant d'Anadolu. Partis de la "Place Toumo" située dans la périphérie est de la capitale, les manifestants ont marché sur près de trois kilomètres avant de rejoindre la "Place de la concertation" située devant l'hémicycle de l'Assemblée nationale où ils ont tenu un meeting pendant près de deux heures.

Sur les pancartes brandies par certains manifestants, on pouvait lire : "L'ar-

mée américaine dégage!", "Nous ne voulons plus des soldats américains chez nous".

"Nous allons faire partir l'armée américaine comme nous l'avons fait à l'armée française il y a quelques mois", a indiqué Abdoulaye Ibrahim, un des organisateurs de la manifestation, lors de sa prise de parole devant les manifestants. Plusieurs membres du Conseil national pour la sauvegarde de la patrie (CNSP), l'organe militaire au pouvoir, ont pris part à cette manifestation.

En mars dernier, les autorités militaires nigériennes ont dénoncé l'accord militaire entre le Niger et les États-Unis.

## TCHAD : SUSPENSION DES ÉMISSIONS INTERACTIVES DANS LES MÉDIAS DURANT LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE

La Haute autorité tchadienne des médias et de l'audiovisuel (Hama) a décidé de suspendre toute émission interactive dans les médias publics et privés durant la campagne présidentielle, qui commence demain dimanche 14 avril, ont rapporté des médias français. La Haute autorité justifie sa déci-

sion par le fait que les médias tchadiens ne disposent pas « de ressources humaines suffisantes pour réaliser des émissions interactives à caractère politique, pouvant respecter les principes d'équilibre, d'équité et de pluralisme », rapporte RFI. « Nous avons l'habitude d'interdire les émissions interactives durant

les périodes électorales, dans tous les médias audiovisuels du Tchad, pour éviter les éventuels dérapages qu'on observe en temps normal », a indiqué Abderamane Barka, président de la HAMA cité par le même média. C'est une « mesure préventive pour protéger le public et les journalistes », a-t-il souligné.

Le patronat de la presse tchadienne dénonce, pour sa part, une mesure qui viole les droits fondamentaux de la population par un organe « qui fait le jeu du pouvoir », indique la même source. Dix candidats seront en lice pour la présidentielle tchadienne dont le premier tour est prévu le 6 mai prochain.

# L'EXPRESS

Quotidien national d'information  
édité par la  
**SARL ADRA COM**

Adresse : Maison de la  
presse Abdelkader safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger  
Tel/FAX Administration  
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION:

**ZAHIR MEHDAOUI**

zahir.mehdaoui1969@gmail.com  
Email:  
redaction@express-dz.com  
Site Web:  
www.lexpressquotidien.dz  
/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur  
de l'administration  
et des finances  
**NOURDINE BRAHMI**  
Service-pub@expressquotidien.dz

**Impression SIA  
Alger Bab Ezzouar**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
**L'Entreprise Nationale  
de communication d'Édition  
et de Publicité»  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur  
Alger**

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45  
020.05.13.77  
Email : agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

IL N'A JAMAIS ÉTÉ AUTANT À LA REMORQUE DE L'AMÉRIQUE

# Le Proche-Orient au bord de l'explosion

**Au cours des derniers mois, en particulier dans le contexte de la guerre à Gaza, les tensions dans la région se sont accrues. Et les États-Unis ont renforcé leur engagement au Proche-Orient, montrant leur solidarité sans faille avec Israël. Les Américains affirment vouloir contribuer à mettre un terme à la spirale de la violence au Proche-Orient et tenter de relancer le dialogue entre toutes les parties dans la région, mais rien de cela n'est arrivé.**

**L'**Iran a lancé dans la nuit de samedi à dimanche plus de 200 drones et missiles contre l'entité sioniste en réponse à une frappe contre son consulat à Damas. L'attaque a fait l'objet hier d'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité et d'une convocation des membres du G7. Elle a suscité des appels à la retenue. En attaquant le consulat d'Iran à Damas, Israël a enfreint les règles relatives à la protection consulaire. Celle-ci est régie au niveau international par la Convention de Vienne sur les relations consulaires de 1963. L'entité sioniste a en fait dépassé une ligne rouge et Téhéran ne pouvait accepter une telle insanité. Dans sa riposte, L'Iran a suivi une approche légaliste, mettant en œuvre l'article 51 de la Charte des Nations unies relatif à la légitime défense. Et il le fera à chaque fois qu'il est attaqué. Les autorités de Téhéran assurent avoir infligé de «sérieux dégâts» et mis «hors service» deux sites de l'armée d'occupation. Le premier est un centre de renseignement, l'autre est la base aérienne d'où les avions de l'armée sio-



niste auraient décollé pour frapper les intérêts iraniens à Damas. Ainsi, l'Iran juge avoir «atteint son objectif». Son président, Ebrahim Raïssi, a toutefois menacé Israël d'une réaction «plus forte». «La punition de l'agresseur s'est réalisée», s'est-il félicité dans un communiqué, en ajoutant que «si le régime sioniste ou ses partisans» faisaient «preuve d'un comportement imprudent, ils recevraient une réponse décisive». N'eût été le soutien américain, l'attaque aurait fait plus de dégâts que

ne le pensaient les sionistes, estiment certains observateurs. Au cours des derniers mois, en particulier dans le contexte de la guerre à Gaza, les tensions dans la région se sont accrues. Et les États-Unis ont renforcé leur engagement au Proche-Orient, montrant leur solidarité sans faille avec Israël. Dans leur récit, les Américains affirment vouloir contribuer à mettre un terme à la spirale de la violence au Proche-Orient et tenter de relancer le dialogue entre toutes les parties dans la

région, mais rien de cela n'est arrivé. Il faut dire que le Proche-Orient n'a jamais été autant à la remorque de l'Amérique que depuis l'attaque du 7 octobre. Sionistes et Américains veulent en fait un règlement de paix taillé sur mesure qui transformerait la donne politique dans le Proche-Orient tout entier. Et cela au détriment des intérêts des Palestiniens. La paix au rabais, sans les soldats de la paix, l'Iran ainsi que d'autres acteurs n'en veulent pas.

**Yucef S.**

**LE STRATÈGE MILITAIRE DOMINIQUE DELARWARDE DÉCRYPTE LES FAITS D'UNE GUERRE LIMITÉE : «L'ATTAQUE IRANIENNE VIENT EN RIPOSTE AU BOMBARDEMENT ISRAËLIEN DU CONSULAT IRANIEN À DAMAS»**

Dans un post livré le soir du 13 et qu'il nous a fait l'honneur de nous envoyer par e-mail, l'ancien haut gradé de l'armée française et stratège militaire, Dominique Delarwarde, décrypte les faits d'une guerre limitée.

«La nuit dernière, entre 400 et 500 drones et 150 missiles auraient été envoyés par l'Iran sur Israël, visant exclusivement des installations militaires. Des drones partis du Yémen, d'Irak et du Liban (Hezbollah) auraient complété la riposte iranienne. Cette attaque iranienne vient en riposte au bombardement israélien du consulat iranien à Damas, il y a quelques jours, mais également de très nombreux bombardements israéliens, restés sans réponse à ce jour sur la Syrie, alliée de l'Iran, et bien sûr pour le génocide en cours des Gazaouis. On notera que la riposte iranienne était attendue et avait même été annoncée par la partie iranienne qui se place sous l'article 51 de la Charte de l'ONU qui traite de la légitime défense. On notera que l'Iran a évité de viser des cibles civiles et n'a pas attaqué d'installations militaires US dans la région et qu'il a demandé à la partie US de se tenir à l'écart de cette affaire. Le vrai bilan de cette attaque n'est pas connu et ne sera d'ailleurs jamais porté à la connaissance du public par la partie israélienne. Cette attaque est toutefois importante car elle peut aussi déclencher l'engrenage d'une escalade dont nul ne sait où cela pourrait conduire la région et même le monde».

**I.M.A.**

ALLIÉS ET ADVERSAIRES DE TÉHÉRAN RETIENNENT LEUR SOUFFLE

## La riposte militaire de l'Iran contre Israël effraie l'Occident

Après l'attaque massive de drones sur Israël et l'annonce, par plusieurs États occidentaux, de se tenir résolument aux côtés de Tel Aviv, l'armée iranienne met en garde : «Nous riposterons contre quiconque ouvre son espace aérien ou son territoire à Israël pour attaquer l'Iran». Première réaction de panique, les États-Unis et les pays alliés affirment qu'ils aideront Israël à abattre les missiles et les drones iraniens. Seconde réaction, plus pondérée, les États-Unis jouent en sous-sol les intermédiaires et «conseillent» à Téhéran de cesser les

hostilités afin de circonscrire les espaces de crise. Troisième réaction, hier, à la mi-journée, l'Iran affirme qu'elle a atteint ses objectifs de riposte et qu'elle cesse ses attaques. S'il y a un seul pays qui fait craindre le pire pour Israël, c'est bel et bien l'Iran, depuis au moins 1998, lorsque Téhéran affirma avoir testé pour la première fois le missile sol-sol Chahab-3, d'une portée de 1 300 km, capable d'atteindre Israël. Les années suivantes, les escarmouches n'ont jamais cessé et Israël accuse l'Iran d'attaques de navires, tandis que l'Iran pointe du doigt Israël pour

des assassinats ciblés et le sabotage de l'usine d'enrichissement d'uranium de Natanz. Les attaques imputées à Israël contre des cibles iraniennes en Syrie se multiplient par ailleurs, tuant un colonel (novembre 2022) puis un commandant (décembre 2023) des Gardiens de la Révolution. Le point culminant aura été sans doute le 1<sup>er</sup> avril 2024, lorsqu'une frappe lancée par Israël détruit le consulat iranien à Damas et fait, selon une ONG, 16 morts parmi lesquels deux généraux des Gardiens. Le président américain, Joe Biden, assure son allié israélien de son

soutien «inébranlable». A partir de là, pour l'Iran, une riposte du tac au tac était devenue le gage d'une puissance jamais prise en défaut. Et c'est ainsi que, près de deux semaines après cette frappe sioniste, l'Iran lance le 13 avril une attaque de drones depuis son territoire en direction d'Israël, qui décide de fermer son espace aérien. Juste avant l'annonce de cette attaque, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a assuré que son pays s'était préparé à «l'éventualité d'une attaque directe».

**I.M.Amine**

LE GÉOPOLITOLOGUE OUSSAMA BOUCHEMAKH À «L'EXPRESS» :

### «Il s'agit d'une opération ponctuelle circonscrite dans le temps»

Alors que le monde retient son souffle après cette escalade militaire, le géopolitologue Oussama Bouchemakh, enseignant en sciences politiques et consultant international, garde la tête froide et estime qu'il s'agit d'un dialogue militaire à distance et que la surenchère de la violence déclenchée d'abord par l'entité sioniste va s'arrêter là. «Pour comprendre la centralité de l'esprit central iranien et comment il se comporte dans des circonstances périlleuses et complexes comme celles-ci, deux points fondamentaux doivent être

mentionnés parce qu'ils régissent cet esprit et ses contextes en général : D'abord, la centralité de l'idée de survie, c'est-à-dire la survie du modèle. Le régime iranien n'est pas un régime suicidaire, et préfère le pragmatisme de rester à un niveau mesuré et stratégique des principes révolutionnaires de base et de continuer à avancer vers ses objectifs. Il préfère largement cela à l'aventure révolutionnaire fervente consistant à créer un modèle de «héros» pleinement engagé à la lettre du slogan déclaré. Ensuite, la spécificité

d'atteindre l'objectif souhaité, quelle que soit la quantité de sang versé sur le chemin. Seule l'atteinte de l'objectif peut déterminer la vitalité et la justesse de l'action et de la réaction dans différents contextes, et non l'idée de vengeance en premier. La stratégie de dissuasion est basée sur la manipulation des calculs de coûts et de bénéfices de l'adversaire, en créant une perception dans l'esprit de l'ennemi (camp des décideurs) qu'il est difficile d'atteindre les objectifs (privation) ; peur des mesures dissuasives (puni-tion) ; et que la

situation actuelle n'est pas si mauvaise (maintien du statu quo). La dissuasion a une crédibilité qui doit être entretenue et elle résulte de capacités clairement visibles, ainsi que de la volonté et de la détermination de punir le franchissement des lignes de dissuasion connues. Les capacités doivent être exploitées de manière optimale pour générer la capacité de dissuasion nécessaire, mais elles sont insuffisantes face aux hésitations des dirigeants (décideurs). Si le décideur hésite dans un cas particulier, l'adversaire



en tient compte lors de la crise suivante, ce qui peut accroître sa persistance et l'entraîner dans un faux optimisme qui le conduit vers la guerre.

**Propos recueillis par Fayçal Oukaci**

IL A RENCONTRÉ LES HAUTES AUTORITÉS DU PAYS

# Le Premier ministre palestinien remercie l'Algérie et le Président Tebboune

**Mohammad Mustafa a également affirmé avoir présenté, au Président Tebboune, ses remerciements « pour l'effort particulier fourni par l'Algérie à travers sa diplomatie, en sa qualité de membre du Conseil de sécurité, pour défendre les droits du peuple palestinien de façon générale... ».**

Le Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de l'Etat de Palestine, Mohammad Mustafa, a adressé, hier, ses vifs remerciements à l'Algérie et au Président Tebboune pour leur soutien à la Palestine dans ce contexte de souffrance et de guerre génocidaire que mène l'occupant sioniste dans la bande de Gaza. « J'ai rencontré, cet après-midi, le Président de l'Algérie, Abdelmadjid Tebboune, auquel j'ai transmis les salutations de son frère, le Président Mahmoud Abbas, ainsi que ses remerciements et les remerciements du gouvernement et du peuple palestiniens, pour le soutien continu qu'apporte l'Algérie à la Palestine », a déclaré le Premier ministre palestinien à sa sortie de l'audience que lui a accordée le Président Tebboune.

Mohammad Mustafa a également affirmé avoir présenté, au Président Tebboune, ses remerciements « pour l'effort particulier fourni par l'Algérie à travers sa diplomatie, en sa qualité de membre du Conseil de sécurité, pour défendre les droits du peuple palestinien de façon générale, et pour son soutien à la demande de la Palestine à être membre à part entière de l'ONU ». « Nous n'avons pas été surpris par ce soutien de l'Algérie, et le Président Tebboune nous a réaffirmé sa détermination à poursuivre ce soutien jusqu'à l'obtention de cette qualité de membre à part entière à l'ONU », a-t-il ajouté, renouvelant également ses remerciements à l'Algérie pour ses efforts humanitaires au profit du peuple palestinien à Gaza et pour ses efforts sans relâche pour obtenir un cessez-le-feu. M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, hier, le Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de l'Etat de Palestine. La rencontre s'est déroulée en présence du Directeur de cabinet de la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, et du représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations Unies, M. Amar Bendjama. Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, s'est entretenu également avec son homologue palestinien, M. Mohammad Mustafa. Selon un communiqué des services du Premier ministre, les deux responsables ont évoqué lors de cette rencontre les développements de la situation dans les territoires palestiniens occupés, notamment au niveau de la bande de Gaza qui fait face à une offensive génocidaire lancée par l'occupant sioniste depuis le 7 octobre 2023. Les deux parties ont également mis en avant les relations de fraternité et de solidarité qui lient les deux pays et les deux peuples. Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, s'est entretenu, de son côté, avec le Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et des Expatriés de Palestine, M. Mohammad Mustafa.

Dans un mot de bienvenue, M. Attaf a affirmé que la visite du Premier ministre,



ministre des Affaires étrangères et des Expatriés de Palestine, intervenait alors que l'agression sioniste « injuste et brutale se poursuit contre les Palestiniens dans les territoires palestiniens occupés, notamment dans la bande de Ghaza ». « La nature criminelle et les desseins apparents et sous-jacents de cette agression sont désormais connus de toute la communauté internationale. Ils tendent vers un même objectif : enterrer la cause palestinienne et saper son projet national authentique », a souligné M. Attaf, cité dans une dépêche de l'APS. Et d'ajouter que « l'escalade et les provocations attisées par l'occupation de peuplement israélienne tous azimuts et à plusieurs niveaux visent à détourner les regards de la cause palestinienne, à occulter sa réalité et à l'exclure complètement des priorités de la communauté internationale ». « Nonobstant la gravité et la grande complexité de la conjoncture actuelle, nous demeurons pleinement convaincus que cette situation ne saurait aucunement entamer la détermination de nos frères palestiniens, qui écrivent des épopées avec leur résistance légendaire, brandissant l'étendard de la justice, affrontant avec résilience les massacres et la destruction et déjouant tous les complots et machinations ourdis contre eux », a-t-il soutenu.

## LE PEUPLE PALESTINIEN CONTINUERA À RÉSISTER ET NE QUITTERA PAS SA TERRE

« Nous sommes sans nul doute à un moment charnière de l'histoire de la cause palestinienne, après lequel rien ne sera plus comme avant, car le monde réalise pleinement aujourd'hui la nécessité, voire l'impératif, de résoudre le cœur du conflit dans son ensemble, en hâtant l'établissement de l'Etat de Palestine souverain et indépendant sur les frontières de 1967, avec El-Qods comme capitale », a poursuivi M. Attaf. Dans cette optique, « le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a donné des instructions fermes pour mettre à profit la présence de l'Algérie

au Conseil de sécurité pour défendre la cause palestinienne, afin que nous soyons à la hauteur de la responsabilité qui nous incombe et que nous contribuons, autant que faire se peut, à atténuer les souffrances de nos frères dans les territoires palestiniens occupés, en particulier dans la bande de Ghaza », a-t-il ajouté. « Nos efforts au sein de cette instance onusienne internationale centrale jouissent d'une coordination totale avec nos frères palestiniens, les autres frères arabes, ainsi qu'avec tous les groupes géopolitiques auxquels nous appartenons, dont les groupes africain et islamique, en plus du Mouvement des non-alignés (MNA) », a poursuivi le ministre des Affaires étrangères.

Ces efforts visent « deux principaux niveaux de priorités, à savoir les priorités conjoncturelles pour faire cesser l'agression israélienne et traiter ses conséquences dévastatrices, d'une part, et les priorités non conjoncturelles pour préserver les fondements et les éléments constitutifs de l'Etat palestinien et mobiliser davantage de soutien international en sa faveur, d'autre part », a-t-il expliqué. Et de rappeler que ces priorités étaient au cœur des récents entretiens importants entre le Président Abdelmadjid Tebboune et son frère le Président Mahmoud Abbas, qui, a-t-il dit, « nous ont chargés de renforcer et d'élever le niveau de la coordination bilatérale en prévision des prochaines étapes et des échéances imminentes concernant la cause palestinienne au niveau de l'organisation onusienne, en général, et du Conseil de sécurité, en particulier ». Aussi, « notre réunion d'aujourd'hui, qui vient concrétiser ces instructions et ces hautes orientations, avec la participation des délégués permanents de l'Algérie et de la Palestine auprès des Nations Unies, revêt une importance majeure au regard des démarches et efforts diplomatiques communs qui nous attendent dans les jours, les semaines et les mois à venir, d'autant que le Conseil de sécurité s'appête à rouvrir le dossier de l'adhésion de l'Etat de Palestine à l'ONU en qualité

de membre à part entière », a soutenu M. Attaf. Il a en outre rappelé que le président de la République n'a eu de cesse d'affirmer que « l'Algérie sera toujours présente à vos côtés, ne ménagera aucun effort pour faire entendre votre voix et faire prévaloir vos intérêts au sein du Conseil de sécurité, et continuera à défendre la cause palestinienne avec dévouement et loyauté ». Pour sa part, le Premier ministre palestinien a mis l'accent, lors des entretiens, sur « la profondeur et le caractère privilégié des relations entre l'Algérie et la Palestine », saluant le soutien continu de l'Algérie à la cause palestinienne. « Nous comptons beaucoup sur l'Algérie et sur son rôle, notamment au Conseil de sécurité, et nous misons sur ses efforts pour parvenir à l'établissement de l'Etat palestinien libre et indépendant », a-t-il dit, appelant de ses vœux « le couronnement des efforts à venir de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne par l'acquis majeur de l'établissement de l'Etat palestinien indépendant ». Il a également évoqué les efforts visant à permettre à l'Etat de Palestine d'obtenir la qualité de membre à part entière de l'ONU, ce qui constituera, a-t-il dit, « une nouvelle étape en faveur de la cause palestinienne, mais certainement pas la dernière ». Concernant la situation dans les territoires palestiniens occupés, M. Mohammad Mustafa a assuré que le peuple palestinien, qui traverse des moments des plus difficiles sous l'occupation, comme c'est le cas à Ghaza, continuera à résister et ne quittera pas sa terre, résolu et déterminé qu'il est à réaliser l'indépendance et la liberté. « Avec vos efforts, nous œuvrons pour un cessez-le-feu urgent dans la bande de Ghaza et l'acheminement des aides avant d'entamer la reconstruction de l'enclave dévastée », a-t-il affirmé. « Nous formons le vœu de voir les efforts que vous entreprendrez à l'avenir, de concert avec les frères et les amis dans le monde, couronnés de la réalisation ultime : l'établissement d'un Etat palestinien indépendant », a-t-il conclu.

Y.B.

CLÔTURE DE LA 8<sup>E</sup> CONFÉRENCE INTERNATIONALE  
DES PARLEMENTAIRES À OSLO

## L'ALGÉRIE Y ÉTAIT PRÉSENTE

La dernière séance a été marquée par "plusieurs débats dans le cadre des douze ateliers ayant réuni des représentants des Parlements de 120 pays dans le but de s'entendre sur la vision 2030, avant l'adoption à l'unanimité du communiqué final de la conférence", a précisé la même source. L'Algérie était représentée à cette conférence par le président de la Commission de la santé, du travail, de la formation professionnelle et des affaires sociales de l'APN, Zouhaier Nasri.



Les travaux de la 8<sup>e</sup> Conférence internationale des parlementaires sur la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (IPC/CIPD), auxquels ont participé 120 pays, dont l'Algérie, ont pris fin à Oslo

(Norvège), a indiqué un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). La dernière séance a été marquée par "plusieurs débats dans le cadre des 12 ateliers ayant réuni des représentants des Parlements de 120 pays dans le but de s'entendre sur la vision 2030, avant

l'adoption à l'unanimité du communiqué final de la conférence", a précisé la même source. L'Algérie était représentée à cette conférence par le président de la Commission de la santé, du travail, de la formation professionnelle et des affaires sociales de l'APN, Zouhaier Nasri, qui a présenté, à cette occasion, l'expérience de l'Algérie en matière de protection de la santé, de la population et des droits de l'homme. Il a souligné que l'expérience algérienne "repose sur une stratégie intégrée reliant différents secteurs pour atteindre les objectifs consacrés par la Constitution de 2020, notamment dans le cadre de l'égalité en droits et devoirs de tous les citoyens". Le parlementaire algérien a évoqué, également, les droits des femmes, en particulier dans les domaines politique, socioprofessionnel et de santé, affirmant que "l'Algérie, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, est déterminée à réaliser une percée économique après l'achèvement de l'édification institutionnelle".

R.S.

### ALLOCATION CHÔMAGE

## La Présidence dément les rumeurs et dénonce



Les informations fallacieuses véhiculées au sujet d'un "prétendu réaménagement des modalités de l'octroi de l'allocation chômage" sont sans fondements, a indiqué hier un communiqué de la Présidence de la République. "Ces arguties en ce temps bien précis, qui prêtent à confusion, relèvent des fake-news, voire de la manipulation", précise la même source.

La Présidence de la République tient à rassurer que "cette mesure phare qui a pour objectif de soulager une frange de la société, notamment nos jeunes, est un acquis irréversible et que rien ne changera concernant les modalités d'octroi de cette allocation chômage qui ouvre également droit à une couverture sociale et à la carte Chiffa".

R.N.

## AÏN TEMOUCHEMENT DÉMANTÈLEMENT DE DEUX RÉSEAUX D'ÉMIGRATION CLANDESTINE ET ARRESTATION DE 16 INDIVIDUS

Les services de la Gendarmerie nationale d'Aïn Temouchent ont démantelé deux réseaux criminels spécialisés dans l'organisation de traversées clandestines par mer, avec l'arrestation de 16 individus dans deux opérations distinctes. Ces opérations interviennent dans le cadre de la lutte contre la criminalité transfrontalière organisée, sachant que les deux opérations se sont soldées par l'arrestation de 16 individus, dont trois mineurs et deux femmes, a souligné la cellule de communication du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Aïn Temouchent.

Dans ce cadre, une embarcation pneumatique équipée d'un moteur, 16 jerricans de carburant d'une capacité de 30 litres chacun, une somme de 940 euros et 16 téléphones portables ont été saisis, selon la même source. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, les suspects ont été déférés devant les instances judiciaires territorialement compétentes pour le crime de trafic de migrants par l'intermédiaire d'un groupe criminel organisé et le délit de sortie illicite du territoire national par des lieux autres que les centres de transit, mettant en danger la vie d'un mineur, planification d'une sortie du territoire national en échange d'un avantage financier, a-t-on indiqué.

R.N.

## AAPI : 6600 PROJETS INSCRITS

Intervenant hier lors de la cérémonie de remise de 73 décisions provisoires d'octroi du foncier relevant du domaine privé de l'Etat, aux fins de réalisation de projets d'investissement à travers 11 wilayas du pays, le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) M. Omar Rekkache, a indiqué que 6600 nouveaux projets ont été enregistrés jusqu'à fin mars dernier. Cela correspond en valeur à 3200 milliards de Dinars. Il a ajouté que 73 décisions qui concernent 11 wilayas seront distribuées, auxquelles s'ajoutent 26 décisions qui nécessitent quelques précisions de la part d'experts. Le même responsable a assuré que le processus est lancé effectivement et l'opération s'effectue de facto à travers la plateforme numérique. M. Rekkache a souligné que le rendement de la plateforme de l'AAPI sera amélioré et couvrira court à certains opérateurs qui comptent fournir de fausses informations.

Y.B.

### DIPLOMATIE

## Attaf reçoit un appel téléphonique de son homologue rwandais

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a reçu, avant-hier, un appel téléphonique de son homologue rwandais, Vincent Biruta, indique un communiqué du ministère. L'appel téléphonique a été l'occasion pour les deux ministres de donner suite aux concertations politiques qu'ils ont tenues récemment à Kigali (Rwanda), précise la même source, ajoutant que le ministre Biruta a salué la

participation de l'Algérie aux cérémonies commémoratives du 30<sup>e</sup> anniversaire du génocide perpétré dans son pays en 1994 et le message de solidarité adressé à cette occasion par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à son homologue rwandais, M. Paul Kagame. Les deux parties ont également évoqué les prochaines échéances bilatérales et multilatérales, conclut le communiqué.

R.I.

CAMPAGNE 2024 DE PÊCHE  
AU THON ROUGE

## RÉCEPTION DE 34 DEMANDES DE PARTICIPATION

Trente quatre (34) demandes de participation à la campagne de pêche au thon rouge pour l'année 2024, devant être lancée le 26 mai prochain, ont été déposées par les armateurs auprès des directions locales de la pêche et d'aquaculture, a annoncé le sous directeur de la grande pêche et la pêche spécialisée au ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, Aomar Ouchelli. Ces demandes interviennent suite à la publication de l'avis de participation à cette campagne, conformément aux dispositions de l'arrêté du 24 février 2022 fixant les conditions et les modalités de la pêche au thon rouge par les navires battant pavillon national, a expliqué à l'APS Aomar Ouchelli. Il a, à ce propos, ajouté qu'au cours de la prochaine réunion de la commission ministérielle chargée des préparatifs de la campagne de pêche au thon rouge, ces demandes seront étudiées avant l'octroi aux armateurs retenus leurs quotas individuels parmi le quota national de thon rouge, fixé cette année à 2.046 tonnes, soit 23 tonnes de plus que la campagne de 2023. Le même responsable a souligné que la prochaine étape dans les préparatifs de la campagne de pêche au thon en haute mer est la délivrance des permis de pêche aux armateurs retenus avant de constituer des groupes de pêche conjoints et de ficeler les détails techniques de l'opération. Ouchelli a également fait savoir que dans un autre volet de ces préparatifs, 34 contrôleurs, parmi le corps des inspecteurs de pêche, seront désignés pour cette campagne de 2024, relevant qu'une fois la liste des contrôleurs arrêtée, des briefings relatifs aux recommandations de ce type de pêche, conformément à la réglementation nationale et internationale en vigueur, seront assurés à ce staff qui accompagnera les navires. Aussi, les préparatifs englobent l'élaboration de la liste des stagiaires parmi les jeunes lieutenants relevant des établissements de pêche sous tutelle qui devront prendre part à cette campagne, a-t-il noté assurant que cet événement constitue «un atelier apprentissage pour les stagiaires» qui leur permettra de se familiariser avec l'opération de pêche et son environnement technique et logistique, notamment. Ouchelli a également relevé que la campagne de pêche au thon rouge de 2024 est marquée par l'inscription auprès de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT), d'une ferme algérienne d'engraissement de thon, prévue au niveau du port de Honaine dans la wilaya de Tlemcen, dans une première qui ouvre grandement les perspectives de la filière thon en Algérie. «Le plan de pêche de l'Algérie de thon rouge pour l'année 2024, validé par l'ICCAT en mars dernier englobe, outre la demande de l'augmentation des capacités de la flotte de pêche au thon rouge et l'approbation de l'ajustement du quota de l'Algérie, l'inscription pour la première fois d'une ferme algérienne d'engraissement du thon rouge dans le registre de l'ICCAT», a-t-il soutenu. Le même responsable détaille que l'exercice de l'activité d'engraissement de thon passe par son inscription dans le registre de l'ICCAT, tout en indiquant que le projet de cette ferme d'engraissement est en phase d'acquisition des installations requises. «Toutes les autorisations locales et internationales nécessaires pour le lancement de ce projet ont été obtenues par l'opérateur propriétaire de cette ferme», a affirmé Ouchelli ajoutant que la commission de wilaya (Tlemcen) chargée de valider le lieu d'implantation de la ferme a également donné son approbation.

R.E.

RÉUNIONS DE PRINTEMPS DE LA BANQUE MONDIALE ET DU FMI

# Washington accueille la grande messe annuelle de la finance

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, participera aux travaux des réunions de printemps de la Banque mondiale (BM) et du Fonds monétaire international (FMI), prévues du 15 au 20 avril en cours à Washington, a indiqué hier le ministère dans un communiqué.

«**D**ans le cadre de ses engagements internationaux, le ministre des Finances, Laaziz Faid et en sa qualité de gouverneur pour l'Algérie auprès des banques multilatérales de développement, conduira une délégation de son département ministériel pour participer du 15 au 20 avril 2024, aux travaux des réunions de printemps du groupe de la Banque mondiale et du FMI, prévues à Washington D.C (Etats-Unis)», précise le ministère. Ces réunions qui constituent une occasion pour discuter des défis économiques mondiaux, du développement économique, de la stabilité financière et d'autres questions pertinentes, comprennent des sessions plénières, des séminaires, des tables rondes et des événements parallèles, où les participants pourraient discuter de politiques, partager des idées et rechercher des solutions aux problèmes économiques et financiers mondiaux. Elles offrent également un forum pour des rencontres bilatérales entre les représentants des pays membres, les dirigeants des institutions internationales et d'autres parties prenantes, ajoute la même source. A cette occasion, Laaziz Faid prendra part aux réunions statutaires du groupe de la BM (Comité de développement, G-24, Comité monétaire



re et financier international...) et se réunira avec les hauts responsables de cette institution pour notamment, explorer les voies et moyens visant à renforcer la coopération entre les deux parties, à maximiser son impact, tout en s'assurant de son alignement avec les objectifs de développement de l'Algérie. Faid aura également à participer aux côtés des autres ministres des Finances et

gouverneurs des banques centrales de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) à la réunion programmée avec la directrice générale du FMI et à rencontrer les hauts responsables de cette institution pour échanger sur les tendances économiques mondiales actuelles, les défis et les opportunités ainsi que les perspectives de croissance économique et de stabilité

financière. En marge de sa participation à ces réunions de printemps, le ministre des Finances rencontrera ses homologues des autres pays membres et les hauts représentants d'autres institutions financières internationales et régionales pour discuter de questions bilatérales, en sus de sa participation à des événements parallèles, selon le communiqué du ministère.

N.S.

## INSTITUTIONS MULTILATÉRALES

### Le FMI accorde à Georgieva un deuxième mandat de 5 ans



Le Fonds monétaire international a annoncé que son Conseil d'administration avait choisi vendredi dernier l'économiste bulgare Kristalina Georgieva pour assumer le poste de directrice pour un deuxième mandat de cinq ans commençant le 1er octobre de l'année en cours, son mandat actuel se terminant le 30 septembre prochain.

«Le Conseil d'administration a salué le leadership fort et intelligent de Mme Georgieva au cours de son mandat, qui a réussi à surmonter une série de chocs mondiaux majeurs», a déclaré le fonds

dans un communiqué. Il est à noter que Georgieva est la seule candidate à ce poste. Le mois dernier, les ministres des Finances de l'Union européenne ont soutenu le deuxième mandat de Georgieva à la tête du FMI, ce qui a effectivement confirmé son approbation. Traditionnellement, les pays européens recommandent un directeur pour le Fonds monétaire international, tandis que les États-Unis recommandent un président pour la Banque mondiale. Plusieurs grands pays, notamment la Chine et l'Inde, ainsi que d'autres pays

émergents, suscitent de plus en plus de critiques publiques à l'égard de cette division, mais la répartition du capital entre ces deux institutions donne une prépondérance du pouvoir aux États-Unis et à l'Union européenne.

Georgieva a déclaré qu'elle était «reconnaissante envers le conseil d'administration et honorée d'avoir été sélectionnée pour un deuxième mandat». Elle a déclaré qu'elle se réjouissait de continuer à travailler avec le personnel «exceptionnel» du Fonds monétaire international et a ajouté : «Au cours des dernières années, le Fonds monétaire international a aidé nos pays membres à surmonter les chocs successifs, notamment la pandémie et les guerres. «Nous avons intensifié notre travail sur le changement climatique, la fragilité, les conflits et la transformation numérique, conformément à leur importance croissante pour la stabilité macroéconomique, la stabilité financière, la croissance et l'emploi.» a-t-elle dit.

Georgieva est la deuxième femme à diriger le Fonds monétaire international et la première personne issue d'une économie de marché émergente, et elle est la douzième directrice du Fonds depuis sa création en 1944.

M.H.

MOSTAGANEM

# La prochaine rentrée scolaire sera entièrement numérique

L'objectif est en particulier le zéro papier à l'inscription en première année primaire à partir de mai prochain et sans déplacements des parents aux établissements scolaires, c'est-à-dire l'inscription à distance.

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaabed, a annoncé, lundi à Mostaganem, que la prochaine rentrée scolaire 2024-2025 sera "entièrement numérique", rapporte l'APS. Lors d'un point de presse en marge d'une visite de travail dans la wilaya, M. Belaabed a souligné que "la prochaine rentrée scolaire se déroulera dans un paysage numérique sans précédent, après la numérisation de toutes les opérations pédagogiques, éducatives, administratives et organisationnelles dans le secteur éducatif", qui s'achèvera en juin prochain. Le ministre a ajouté : "Nous sommes désormais sur le point d'atteindre le tout numérique dans ce secteur, en application des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant la nécessité d'achever toutes les opérations numériques avant la fin du premier semestre de l'année en cours". Selon M. Belaabed, "ces opérations concernent l'inscription à distance, notamment pour la pre-

mière année de l'école primaire, qui sera lancée le 2 mai prochain, l'orientation, les mécanismes et autres programmes, qui seront bientôt annoncés". S'agissant de l'inscription à distance pour la première année de l'école primaire, le ministre a déclaré que "cette rentrée scolaire se fera sans papier, à distance et sans les déplacements à l'établissement scolaire", soulignant "la disponibilité du secteur à faire de cette opération un succès", ce qui permettra une bonne répartition des élèves, la maîtrise des effectifs, un travail organisé et en tout confort avant la rentrée officielle". La prochaine rentrée scolaire comprendra également la mise en œuvre et la concrétisation du projet de réduction des méthodologies et des programmes scolaires, et le début se fera dès la première étape de l'enseignement primaire, soit la première et la deuxième année, a ajouté le ministre. M. Belaabed a poursuivi que "l'accès à cette étape se fera avec des pro-

grammes allégés, en réduisant certaines matières, les reporter à des niveaux autres sans toucher aux matières liées à l'identité nationale, dont l'éducation islamique, la langue arabe qui restera pour tous les paliers et à tous les niveaux". Il a souligné que "cette réduction est soumise à des mécanismes bien étudiés et approuvés par des experts tels que le Conseil national des programmes, l'Inspection générale, les inspecteurs pédagogiques centraux et les experts qui ont contribué à construire cette approche. Ceci est la revendication pédagogique et didactique des parents et de la société". Lors de sa visite dans la wilaya de Mostaganem, M. Belaabed a inauguré un certain nombre d'établissements scolaires, en a inspecté d'autres et a posé la première pierre de structures qui renforceront le secteur lors de la prochaine rentrée scolaire.

R.R

**NAÂMA : RÉHABILITATION DU BARRAGE VERT : DES PROFESSIONNELS PLAIDENT POUR UNE «VISION INTÉGRÉE»**

Les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, relatives à la réhabilitation du Barrage vert, constituent «une vision intégrée» en vue de mobiliser tous les moyens pour accélérer et réussir la concrétisation de ce mégaprojet, ont souligné des professionnels de la wilaya de Naâma. Le président de la Chambre d'Agriculture de Naâma, Boualem Ahmed, a souligné l'importance accordée par le Président de la République à la réhabilitation du Barrage vert selon un cahier des charges spécial, exigeant, a-t-il dit, des entreprises qualifiées. Mais aussi des moyens de qualité, des technologies innovantes et une application des méthodes modernes et efficaces, en plus de l'implication d'une jeunesse innovante et l'utilisation des études réalisées par des laboratoires de recherche universitaires et d'autres instances agréées en relation avec la réhabilitation du Barrage vert. Le même responsable a mis en avant l'importance d'ouvrir la voie aux entreprises spécialisées et de haute performance pour parvenir «rapidement» à la mise en œuvre des projets de protection des zones forestières et steppiques du Barrage vert, en particulier au niveau des régions des hauts plateaux et du sud, dont la wilaya de Naâma, qui est affectée par les changements climatiques ayant induit des perturbations au niveau de l'écosystème et favorisé d'autres facteurs négatifs, comme l'avancée du sable.

APS

GHARDAÏA :

## Début de la nouvelle édition du traditionnel "Moussem de Ziyara" dans le M'Zab

La nouvelle édition du traditionnel "Moussem de Ziyara", initiée annuellement par les instances religieuses "Les Azzaba" à travers la pentapole du M'Zab composée de cinq Ksour en hommage aux Oulémas et aïeux décédés, a débuté vendredi à Ghardaïa par le Ksar de Melika. Illustrant l'attachement des habitants du M'Zab à la préservation du patrimoine matériel et immatériel de la région et la place de choix accordée aux Oulémas et aïeux dans la protection du référentiel religieux, cette "ziyara" annuelle veille à garantir la transmission aux générations futures de la mémoire collective léguée par les aïeux. Cette "Ziyara" consiste à une visite guidée des mausolées et cimetières des personnalités religieuses et aïeux, décédés, ayant marqué par leur travail les Ksour du M'Zab, dans une atmosphère empreinte de piété et de recueillement, et en présence des habitants notamment les jeunes. "Pour les fidèles de cette ziyara, c'est une occasion de revisiter l'histoire du Ksar et les relations tissées dans le passé avec les différentes achirates et autres", a expliqué Bakir un habitant de Melika. Et d'ajouter que chaque ksar de la pentapole (Beni Izguen, El Ateuf, Bounoura, Melika et Ghardaïa) organise un regroupement de la population masculine à la place du souk, avant de se diriger vers les mausolées et cimetières pour se recueillir sur les tombes des aïeux et Oulémas qui se sont illustrés durant leur vie dans l'adoration d'Allah et la propagation de sa parole transmise par son messenger le Prophète Mohamed (QSSL). La "Ziyara" est entamée par la lecture des versets coraniques avant que les participants et fidèles traversent les rues et ruelles dans une ambiance empreinte de spiritualité et de dévotion, en récitant à haute voix

des panégyriques du Prophète (QSSL). Dans les cimetières, le rôle de chaque "Alem" (savant religieux) et sa biographie est mis en lumière par une pléiade de spécialistes et de chercheurs de l'histoire de la région, en vue de permettre aux jeunes générations de connaître leurs aïeux et rappeler les engagements pris par leurs ancêtres pour propager l'éducation islamique et la parole d'Allah (Dieu) ainsi que la richesse culturelle qui constitue une composante de l'identité nationale. Pour un membre organisateur du Ksar de Melika, cette manifestation culturelle et religieuse vise à mettre en exergue les spécificités locales de chaque

Ksar et à préserver le patrimoine culturel et la mémoire collective locale. Dans le M'Zab, le "Moussem de Ziyara" constitue un symbole civilisationnel reliant le passé ancestral à l'avenir prometteur, a affirmé cheikh Salah un membre de la mosquée de Melika. La "Ziyara" dans chaque Ksar est précédée par des actions de nettoyage et d'entretien des cimetières dans une ambiance religieuse et citoyenne avec la participation de l'ensemble des citoyens afin de débarrasser les lieux mortuaires des débris et amoncellement de déchets. A noter que cette "Ziyara" destinée, entre autres, à réduire le fossé entre les générations et à

consacrer la continuité de la transmission et de l'échange des valeurs entre elles, s'achève dans un climat convivial à la mosquée de chaque Ksar autour des mets et plats notamment le couscous garni de viande de chameau et une soupe de blé broyé appelée "Iouizi" préparés par les ménagères du Ksar, ainsi que du lait, des dattes et du thé à la menthe. Au terme de cette manifestation culturelle et religieuse, des prières sont prononcées pour implorer Allah une saison faste pour l'agriculture et l'hydrique, avant de solliciter le Tout puissant son pardon et sa miséricorde pour les morts.

APS

ORAN :

## Le M'semen, un mets incontournable le jour de l'Aïd El Fitr

Nombre d'Oranaises optent pour la préparation du «M'semen», une sorte de pâte feuilletée traditionnelle, considérée comme un mets incontournable accompagnant la célébration de plusieurs fêtes, notamment le premier jour de l'Aïd El Fitr. Préparé à l'aube, avant la prière de l'Aïd, le M'semen, qui est un mets traditionnel très prisé partout en Algérie, rivalise avec les meilleurs gâteaux du premier café du matin sur beaucoup de tables dans la capitale de l'Ouest. C'est un délicieux mets apprécié des petits comme des grands, dans toutes les couches sociales, et qui a su

résister au temps avec l'introduction de nouvelles modes de consommation. Alors que certaines ménagères se lèvent tôt pour le préparer, d'autres préfèrent l'acheter dans les commerces de gâteaux traditionnels, souvent pris d'assaut à la veille de la fête, célébrant la fin du mois du jeûne. Au retour de la prière de l'Aïd, les carrés de «M'semen» au miel et les dattes sont le premier plat garnissant les tables du premier matin de «Choual», accompagnant les vœux, échangés entre les membres d'une même famille dans une ambiance joviale. Il est égale-

ment l'une des douceurs proposées sur les tables garnies de gâteaux et de friandises pour accueillir les premiers invités, venus partager la joie de l'Aïd. Mme Fatima, de Boutlelis, affirme que la préparation du «M'semen» est «une tradition perpétuée de mère en fille dans sa famille», ajoutant qu'«elle tient à la transmettre aux jeunes générations». Nécessitant des ingrédients très simples, principalement de la semoule, de l'huile et de l'eau, la préparation du «M'semen», n'est pas très compliquée non plus. Il est souvent garni de miel ou de sucre, au moment de le servir. La

modernité impliquant une évolution dans l'art culinaire en Algérie, notamment la pâtisserie et les gâteaux, n'a guère atténué la popularité du «M'semen», toujours préparé à l'ancienne, et qui occupe une place de choix parmi les mets les plus appréciés aux cours des différentes fêtes et occasions. La popularité de cette pâte feuilletée traditionnelle motive les spécialistes de gâteaux traditionnels à se lancer dans ce genre de commerce, auquel se joignent des ménagères qui le préparent à la maison pour les revendre aux commerces ou via les réseaux sociaux.

APS

SELON LE RAPPORT DE

# LA CROISSANCE DES ÉCONOMIES PENSÉES POUR ATTEINDRE ?

**Le rapport de la Banque mondiale prévoit un rebond de la croissance à 3,4 % en 2024 et 3,8 % en 2025, contre un taux de 2,6 % en 2023. Cette reprise est cependant précaire. Si l'inflation reflue dans la plupart des économies d'Afrique subsaharienne, pour passer en moyenne de 7,1 % en 2023 à 5,1 % en 2024, elle reste élevée par rapport aux niveaux pré-COVID.**

**L**a croissance économique rebondit en Afrique subsaharienne, à la faveur de la hausse de la consommation privée et du recul de l'inflation. La reprise reste cependant fragile, selon le dernier rapport Africa's Pulse de la Banque mondiale. En cause, les incertitudes liées à la conjoncture économique mondiale, le fardeau de plus en plus lourd du service de la dette, des catastrophes naturelles fréquentes et une intensification des conflits et des violences. En outre, pour parvenir à soutenir la croissance à long terme et à réduire véritablement la pauvreté, il est indispensable de mener des actions politiques transformatrices pour s'attaquer au problème profond des inégalités. Le rapport prévoit un rebond de la croissance à 3,4 % en 2024 et 3,8 % en 2025, contre un taux de 2,6 % en 2023. Cette reprise est cependant précaire. Si l'inflation reflue dans la plupart des économies d'Afrique subsaharienne, pour passer en moyenne de 7,1 % en 2023 à 5,1 % en 2024, elle reste élevée par rapport aux niveaux pré-COVID. Par ailleurs, même si la progression de la dette publique se tasse, plus de la moitié des gouvernements africains sont aux prises avec des problèmes de liquidités extérieures et un niveau d'endettement non soutenable. En dépit de ces prévisions d'accélération de la croissance, le rythme de l'expansion économique régionale reste inférieur aux taux de croissance enregistrés dans la décennie précédente (2000-2014) et insuffisant pour avoir un effet significatif sur la réduction de la pauvreté. En outre, en raison de multiples facteurs, et notamment de l'ampleur des inégalités structurelles, l'impact de la croissance économique sur la réduction de la pauvreté en Afrique subsaharienne est plus faible que dans d'autres régions. « Une croissance du PIB par habitant de 1 % est associée à une réduction du taux d'extrême pauvreté d'environ 1 % seulement dans la région, contre 2,5 % en moyenne dans le reste du monde, indique Andrew Dabalen, économiste en chef de la Banque mondiale pour l'Afrique. Dans un contexte de contraintes budgétaires, le levier des finances publiques ne permettra pas à lui seul de réduire plus rapidement la pauvreté. Il faut l'accompagner de politiques qui élargissent les capacités de production du secteur privé, afin de créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité pour tous les segments de la société. »

Le rapport note également une diminution des ressources extérieures nécessaires pour répondre aux besoins de financement des États africains, ainsi que leur renchérissement par

rapport à la période d'avant la pandémie. L'instabilité politique et les tensions géopolitiques pèsent sur l'activité économique et pourraient limiter l'accès à la nourriture pour environ 105 millions de personnes menacées d'insécurité alimentaire en raison des conflits et des chocs climatiques. Face à une situation budgétaire qui reste vulnérable aux perturbations économiques mondiales, les gouvernements africains doivent prendre des mesures qui permettent de constituer des réserves indispensables pour prévenir ou faire face aux chocs futurs. Enfin, les inégalités en Afrique subsaharienne, telles que mesurées par le coefficient de Gini, restent parmi les plus élevées au monde, juste derrière la région Amérique latine et Caraïbes. Malgré des progrès récents, l'accès à des services de base comme l'éducation et la santé demeure très inégal.

Des inégalités existent également dans l'accès aux marchés et aux activités génératrices de revenus, indépendamment des compétences détenues par les individus. À cela s'ajoutent les impôts et les subventions mal ciblées, qui peuvent aussi toucher plus durement les pauvres. « Les inégalités en Afrique sont en grande partie dues aux circonstances dans lesquelles un enfant naît et sont accentuées plus tard dans la vie par des obstacles qui entravent une participation productive aux marchés et par une fiscalité régressive, explique Gabriela Inchauste, coautrice d'un rapport de la Banque mondiale à paraître sur la lutte contre les inégalités en Afrique subsaharienne.

En identifiant et en remédiant plus efficacement à ces contraintes structurelles dans l'ensemble de l'économie, on peut ouvrir la voie à un avenir plus prospère. » Le rapport Africa's Pulse préconise plusieurs mesures pour favoriser une croissance plus soutenue et plus équitable, à savoir rétablir la stabilité macroéconomique, promouvoir la mobilité intergénérationnelle, soutenir l'accès aux marchés et veiller à ce que les politiques budgétaires ne pèsent pas plus lourdement sur les pauvres.

## CROISSANCE MOLLE ET REPRISERETARDÉE DANS LES ÉCONOMIES ÉMERGENTES D'EUROPE ET D'ASIE CENTRALE

Selon le bulletin régional semestriel publié par la Banque mondiale, l'activité devrait marquer le pas cette année dans les économies émergentes et en développement d'Europe et Asie centrale, sous l'effet de la dégradation de la conjoncture économique mondiale, du resserrement des politiques monétaires, du ralentissement en Chine et de la baisse des prix des

matières premières. La croissance régionale devrait ralentir à 2,8 % en 2024 et se maintenir globalement à ce taux l'année prochaine. Elle s'était sensiblement renforcée en 2023, à 3,3 %, à la faveur du retour de la croissance en Russie et en Ukraine et d'une reprise plus vigoureuse en Asie centrale. Ces prévisions sont cependant exposées à de multiples risques de détérioration. Une reprise plus lente que prévu chez ses principaux partenaires commerciaux, en particulier dans la zone euro, des politiques monétaires restrictives et une aggravation de la situation géopolitique sont autant de facteurs susceptibles de freiner davantage la croissance dans la région.

« Les pays d'Europe et d'Asie centrale restent confrontés à de multiples crises, exacerbées par une conjoncture économique mondiale défavorable, souligne Antonella Bassani, vice-présidente régionale de la Banque mondiale pour l'Europe et Asie centrale. En relançant l'essor de la productivité, ce qui suppose de stimuler le dynamisme entrepreneurial, et en améliorant la résilience face aux risques du changement climatique, la région pourrait mieux protéger sa population et accélérer sa croissance économique. » Le manque de vigueur de la croissance dans la région aura pour effet de retarder encore davantage son redressement après la série de chocs de ces dernières années, dont notamment l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la crise de la vie chère en 2022 et la pandémie de COVID-19.

L'inflation a reflué plus vite que prévu dans les marchés émergents et les économies en développement d'Europe et d'Asie centrale, en grande partie en raison de la forte baisse des prix mondiaux de l'énergie et de l'alimentation. L'inflation annuelle médiane des prix à la consommation dans la région a chuté à 4,2 % en février 2024, contre 15 % un an plus tôt. Les effets de la crise du coût de la vie qui avait frappé les ménages en 2022 se font encore sentir, malgré la hausse des revenus réels enregistrée en 2023. En Ukraine, le rythme de la reprise devrait ralentir à 3,2 % cette année, contre 4,8 % en 2023, en raison d'une récolte moins abondante et d'une pénurie persistante de main-d'œuvre. Selon des estimations récentes de la Banque mondiale et de ses partenaires, le coût de la reconstruction et du relèvement de l'Ukraine s'élève à 486 milliards de dollars, soit plus de deux fois la taille de l'économie ukrainienne d'avant-guerre en 2021.

En Turquie, les efforts d'assainissement macroéconomique devraient freiner la demande intérieure, et la croissance fléchir à 3 % cette année — soit son plus bas niveau depuis 2009 (à l'exception des années COVID). L'atonie des cours mondiaux du pétrole pèse sur les perspectives en Asie centrale, où la croissance devrait ralentir à 4,1 % cette année, contre 5,5 % en 2023. Le rapport consacre un dossier spécial au rôle du secteur privé et à la nécessité d'exploiter tout son potentiel. Le développement économique de l'Europe-Asie centrale a été marqué par le passage d'une économie planifiée à une économie de marché, par des réformes structurelles profondes et de grande ampleur et par l'émergence de l'initiative privée, principal moteur de la croissance et de la prospérité. En moins de trois décennies, 12 pays de la région ont rejoint l'Union européenne (UE).

La transition vers des économies de marché intégrées à l'UE et dotées d'institutions et de structures de production solides illustre le succès des réformes de fond entreprises par certains de ces pays, qui se sont également hissés au statut d'économie à revenu élevé.

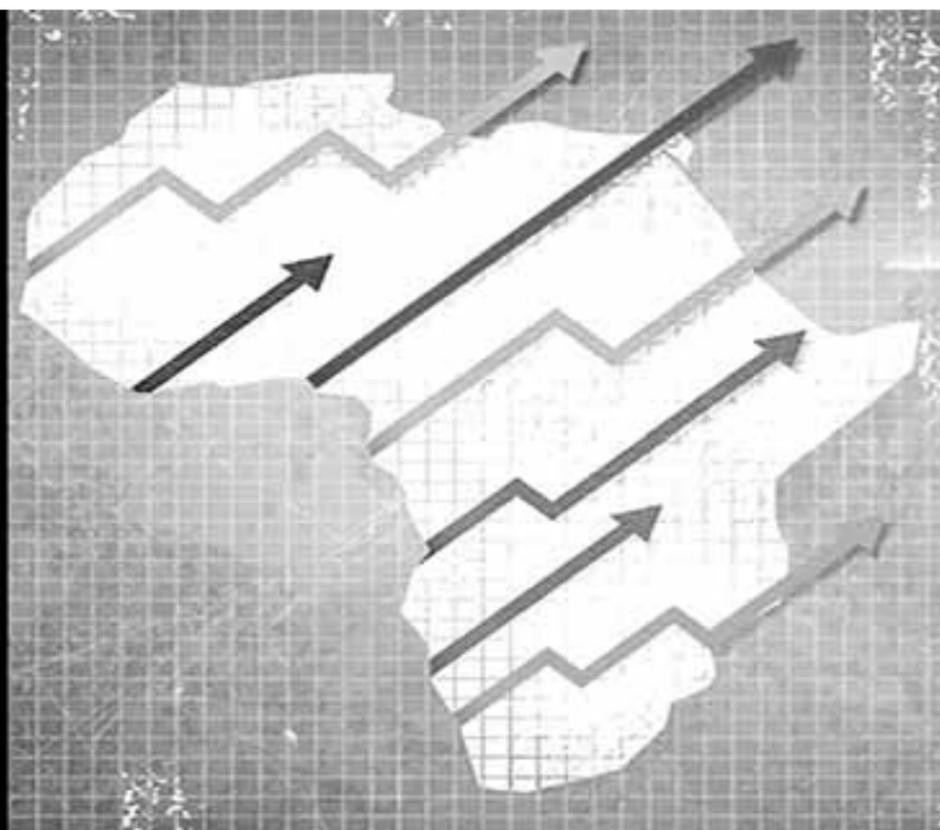
## DYNAMISME DES ENTRÉES

« Dans plusieurs pays, le secteur privé se heurte à une capacité à se développer limitée. Ivailo Izvorski, directeur régional pour l'Asie centrale, estime que dynamiser l'économie nécessite d'agir sur plusieurs axes : un cadre plus favorable à l'intervention publique, améliorer la qualité des entreprises existantes, viser à promouvoir le marché de l'emploi, et des tactes à l'entrepreneuriat. Les prises immobilières sont un poids important. Le poids important de l'investissement de régulation des prises privées est associé à un manque de données et de graves problèmes de freins coûteux. Des taux élevés de chômage et de travailleurs informels peuvent accentuer ces problèmes. Or, l'existence d'un secteur informel est associée à une faible productivité, ce qui peut conduire à des prêts bancaires plus faibles. Le développement de la dernière décennie a été marqué par une croissance de la production d'entreprises et de services de longue durée. Le Pacifique affiche une croissance soutenue que l'Asie inférieure à la reprise du commerce mondial. Le développement des compétences aux économies de marché protège les emplois et entoure les entreprises au contraire, dans un contexte de transition à la croissance à

LA BANQUE MONDIALE

## ÉCONOMIES AFRICAINES DEVRAIT

CROÎTRE DE 3,4 % EN 2024

L'ACTIVITÉ  
DES ENTREPRISES

« Dans certains pays de la région, le secteur privé est confronté à des obstacles qui entravent sa capacité à développer et à innover, explique Ajay Banga, économiste en chef de la Banque mondiale pour l'Europe et l'Asie centrale. Pour soutenir l'activité des entreprises, il faudra travailler sur plusieurs fronts, notamment créer un environnement favorable à la concurrence, réduire le rôle de l'État dans l'économie, améliorer le système de l'éducation et accroître l'accès à des financements. » Les efforts doivent porter sur le mouvement s'attachant à réduire les obstacles à l'entrée et à faciliter la sortie des entreprises.

« Le manque de main-d'œuvre qualifiée et les pénuries de compétences, qui sont considérables à la croissance. Et les migrations, l'émigration chez les jeunes et les diplômés contribuent à court terme à ces difficultés. »

« Le manque d'une main-d'œuvre plus instruite et à une productivité plus élevée et à plus d'innovation. Par ailleurs, les défis au secteur privé sont relatifs et n'ont pas augmenté au cours de la dernière décennie. Ils sont en outre généraux à court terme. Pour accélérer la croissance et la productivité et l'innovation, les entreprises doivent avoir accès à des financements à long terme. La région Asie de l'Est et du Sud-Est a connu une croissance plus élevée que le reste du monde, mais qui reste en dessous de son niveau d'avant la pandémie. Le commerce mondial et l'assouplissement des conditions financières devraient bénéficier aux économies de la région, mais la monnaie et le protectionnisme et les incertitudes politiques publiques pourraient freiner la croissance. Dans un contexte de turbulences macroéconomiques, la croissance à long terme doit reposer sur des

bases microéconomiques solides. Alors que l'entreprise est l'un des moteurs essentiels de la productivité, les grandes firmes de la région sont en perte de vitesse par rapport à leurs homologues dans le monde. En cause, notamment, un recours insuffisant aux nouvelles technologies. Concernant l'Amérique latine et les Caraïbes, selon les estimations du rapport, le PIB régional progressera de 1,6 % en 2024, soit un taux légèrement inférieur aux prévisions du mois d'octobre (2 %). Les projections tablent sur une croissance de 2,7 % et 2,6 % pour 2025 et 2026. Ces taux sont les plus bas par rapport à toutes les autres régions du monde et ne suffisent pas à assurer la prospérité. Avec des transferts sociaux en baisse et des salaires qui n'ont pas encore retrouvé leur niveau d'avant la pandémie, de nombreux ménages sont sous pression. La région se distingue par sa maîtrise de l'inflation, fruit de plusieurs décennies de solides réformes macroéconomiques. Si l'on ne tient pas compte de l'Argentine et du Venezuela, l'inflation régionale ressortait à 3,5 % en janvier 2024, contre 5,7 % dans les pays de l'OCDE. La promotion de la concurrence est essentielle pour relancer l'économie et regagner la confiance des investisseurs. La région se caractérise par un environnement peu concurrentiel, qui nuit à l'innovation et à la productivité, mais aussi aux consommateurs, pénalisés par des prix plus élevés que dans le reste du monde.

BOOSTER L'INVESTISSEMENT  
SUR LES MARCHÉS ÉMERGENTS

Le Groupe de la Banque mondiale a des statistiques exclusives très attendues sur le profil du risque de crédit associé aux investissements dans les secteurs privé et public des marchés émergents. La mise à disposition du public de ces données s'inscrit dans le cadre d'efforts concertés visant à encourager l'investissement privé dans les économies émergentes et en développement. Deux rapports sont rendus publics pour la première fois. La Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) présente des statistiques sur les taux de défaut et de recouvrement des emprunts souverains (a) qui remontent à 1985. Ces données aideront les agences de notation et

les investisseurs privés à mieux comprendre le risque de crédit de la BIRD.

La Société financière internationale (IFI) présente, quant à elle, des statistiques sur le remboursement de la dette du secteur privé (a), ventilées par note de crédit interne. Le rapport contient des informations qui pourraient rassurer les investisseurs du secteur privé et les inciter à investir dans les pays émergents.

« Nous disposons de données jusqu'ici exclusives et confidentielles, dont nous pensons qu'elles devraient être considérées comme un bien public : leur publication sera source de transparence et donnera confiance aux investisseurs, explique le président du Groupe de la Banque mondiale, Ajay Banga. Le partage de ces données a pour unique objectif d'encourager l'investissement de capitaux du secteur privé dans les économies en développement de manière à produire un impact et à créer des emplois. » L'initiative du Groupe de la Banque mondiale vient compléter les statistiques établies par le Consortium chargé de la base de données sur les risques des marchés émergents (GEM) ; ce dernier comprend 25 banques multilatérales de développement et institutions de financement du développement qui regroupent des données similaires et les publient conjointement à l'intention du public. Le Consortium publie chaque année des statistiques sur les défauts de remboursement des dettes souveraines et privées. Cette semaine, il a élargi le champ des informations qu'il met à la disposition du public en incluant les taux de recouvrement de la dette du secteur privé, ventilés par niveau de revenu national, région et secteur. Les services de la BIRD ont consacré plus d'un an à la compilation et au nettoyage des données sur les défauts de remboursement de la dette souveraine de 1985 à 2023. La BIRD est la seule entité en mesure d'établir de telles statistiques en raison de la couverture mondiale de son portefeuille et de l'étendue de ses séries chronologiques. IFC a, de même, compilé des statistiques sur les défauts de remboursement de la dette du secteur privé sur une période de près de 40 ans et a publié ces dernières dans un rapport distinct afin de fournir aux investisseurs des informations cruciales et urgentes sur les marchés

émergents. À terme, ces statistiques pourraient être associées à d'autres données provenant d'institutions de développement et publiées par l'intermédiaire du Consortium GEM.

LES FAITS MARQUANTS QUI  
RESSORTENT DES STATISTIQUES  
DU GROUPE DE LA BANQUE  
MONDIALE SONT LES SUIVANTS :

Le portefeuille d'investissements d'IFI dans le secteur privé se caractérise par un taux de défaut de remboursement peu élevé (4,1 %) de 1986 à 2023, qui témoigne de la résilience et du potentiel inexploité de ces investissements sur les marchés émergents. Le taux de défaut pour les investissements jugés « précaires » selon le système de notation interne d'IFI n'a été que de 2,6 % durant la période allant de 2017 à 2023, ce qui signifie que même les investissements considérés comme présentant des risques plus élevés peuvent produire de meilleurs résultats que prévu.

Les défauts de remboursement par des emprunteurs souverains sont rares : ils sont de l'ordre de 0,7 % par an en moyenne et la Banque mondiale recouvre généralement plus de 90 % des montants qui lui sont dus au titre du principal et des intérêts. Ce résultat tient à son statut de créancier privilégié et à sa capacité à gérer de manière satisfaisante le risque de crédit souverain. Le taux de perte associé au défaut souverain est compris entre 0,01 % et 58,5 %, selon le niveau des taux d'intérêt et la durée du défaut de remboursement. Les données détaillées du Groupe de la Banque mondiale peuvent appuyer une évaluation des risques plus nuancée et, par conséquent, la prise de meilleures décisions d'investissement ainsi que l'élargissement de l'accès des pays émergents à des capitaux. La publication de ces nouvelles statistiques soutiendra l'investissement privé dans les économies en développement en apportant plus de transparence sur les résultats antérieurs, en aidant les investisseurs à évaluer les primes de risque et en renforçant la confiance dans la situation des marchés émergents.

Par A.B. et Agences

MALI

## DURCISSEMENT DU CONTRÔLE SUR LES MÉDIAS ET LA POLITIQUE

Les autorités militaires au pouvoir au Mali ont interdit jeudi aux médias de rapporter les activités des partis politiques et des associations, un jour après avoir suspendu toutes les activités politiques dans le pays jusqu'à nouvel ordre. L'ordonnance, émise par l'autorité supérieure de communication du Mali, a été diffusée sur les réseaux sociaux. L'avis précisait qu'il s'appliquait à toutes les formes de médias, y compris la télévision, la radio, les journaux en ligne et imprimés. La portée de l'interdiction, ainsi que sa modalité d'application concrète, n'ont pas été précisées. L'organisation faitière représentant les journalistes au Mali a réagi avec une réfutation inhabituellement ferme. Le groupe, connu sous le nom de Maison de la Presse, a déclaré rejeter l'ordonnance et a appelé les journalistes à continuer à couvrir la politique au Mali. Il les a également exhortés à «rester debout, rester unis et à se mobiliser pour défendre le droit des citoyens à l'accès à l'information.» La commission nationale des droits de l'homme du Mali a également exprimé son regret et sa profonde préoccupation concernant la décision dans une déclaration publiée tard jeudi. Elle a mis en garde la junte contre le fait que cette décision pourrait être préjudiciable. «Plutôt que de calmer le climat social, ces restrictions des droits fondamentaux pourraient potentiellement créer des troubles et des tensions, ce dont le pays n'a pas besoin», a-t-elle déclaré. Le Mali a connu deux coups d'État depuis 2020, entraînant une vague d'instabilité politique qui a balayé l'Afrique de l'Ouest et centrale ces dernières années. Le colonel Assimi Goita, qui a pris le pouvoir après un deuxième coup d'État en 2021, avait promis de ramener le pays à la démocratie au début de 2024. Mais en septembre, les élections prévues pour février 2024 ont été annulées, invoquant la nécessité de préparatifs techniques supplémentaires.

In Africanews

LUTTE ANTITERRORISTE

# Des instructeurs et des équipements militaires russes sont arrivés au Niger



Outre la formation de l'armée nigérienne, Moscou prévoit d'installer un système de défense antiaérien capable « d'assurer le contrôle total de l'espace aérien » du pays.

Des instructeurs militaires russes sont arrivés, mercredi 10 avril 2024, au Niger à bord d'un avion chargé d'équipements de défense dans le cadre d'un accord de coopération sécuritaire entre les deux pays, a rapporté la télévision d'Etat nigérienne, RTN. « Nous sommes ici pour entraîner l'armée nigérienne et pour développer une coopération militaire entre la Russie et le Niger », a déclaré un soldat russe au visage caché et portant un uniforme en camouflage, qui a été présenté par RTN comme l'un des instructeurs. Dans son reportage, qui montre des images d'un avion-cargo militaire déchargeant du matériel sous le regard de personnes en treillis

à l'aéroport de la capitale Niamey, la chaîne a également indiqué que « la Russie a accepté d'installer un système de défense antiaérien capable « d'assurer le contrôle total de l'espace aérien » du pays. Le 26 mars dernier, le chef de la junte militaire au pouvoir au Niger depuis le coup d'État du 26 juillet 2023, le général Abdourahmane Tiani, s'était entretenu au téléphone avec le président russe, Vladimir Poutine, pour discuter notamment du « renforcement de la coopération sécuritaire entre Niamey et Moscou », avait souligné un communiqué officiel nigérien. Cet entretien a eu lieu une dizaine de jours après la dénonciation par les autorités militaires

nigériennes de l'accord de coopération militaire signé en 2012 entre ce pays d'Afrique de l'Ouest et les Etats-Unis, remettant en question la présence d'un peu plus de 1000 soldats américains sur le territoire nigérien. La Russie renforce ainsi son influence dans la région du Sahel aux dépens des Occidentaux alors que la France, un allié privilégié du régime du président nigérien déchu, Mohamed Bazoum, est devenue la cible des nouvelles autorités qui ont dénoncé des accords de coopération militaire et obtenu le départ de ses 1500 soldats français déployés dans ce pays en proie aux violences djihadistes. Le Niger emboîte ainsi le pas au Mali et au Burkina Faso, où les gouvernements civils ont

été renversés par des coups d'Etat militaires successifs depuis 2020. Depuis, ces trois anciennes colonies françaises ont tourné le dos à Paris et se sont rapprochées économiquement et militairement de la Russie, avant de se regrouper au sein de « l'Alliance des Etats du Sahel », un nouveau regroupement régional ayant pour objectif de créer une fédération. Les troupes russes, qui sont déjà présentes au Mali depuis décembre 2021, avaient entamé en janvier dernier leur déploiement au Burkina Faso, sous le label « Africa Corps », la nouvelle structure armée russe qui a repris les opérations du groupe paramilitaire Wagner en Afrique.

In Agence Ecofin

TUNISIE

## Moins de voitures en mars, dans un marché dominé par Hyundai et Kia



Le premier trimestre 2024 dans le marché de l'automobile en Tunisie s'est terminé avec une baisse de 14,38% des ventes, ou premières immatriculations, due à des perturbations, tant dans la production des marques vendues en Tunisie que dans l'importation des véhicules par les concessionnaires locaux. Un premier trimestre, en tout cas, qui a

quelque peu changé l'ordre des meilleures ventes, où Kia reste première depuis janvier dernier. Peugeot, qui était seconde en janvier, tombe à la 3ème place, Hyundai remonte de la 4ème place des meilleures ventes vers la seconde place, et c'est Toyota qui ferme la marche des 10 meilleurs vendeurs de voitures en Tunisie.

Et si certaines marques ne sont venues que peu ou pas, comme la « Wallyscar » avec seulement 24 véhicules en 3 mois, ou la Cupra de VW avec 20 unités, les grosses cylindrées dont le commerce intéresse désormais la présidence de la République, n'avaient pas non plus la cote (Jeep, 9 Porsche, 1 Jaguar, 81 BMW et 73 Audi) à l'exception de Mercedes qui a pu immatriculer 174 unités au rythme de presque 2 voitures par jour, et des ventes en hausse de presque 20 % en glissement annuel. Tout comme pour Kia, mars 24 a aussi vu la remontée des ventes, notamment pour la chinoise Chery et l'allemande Volkswagen. Mars 2024 a aussi confirmé le trend baissier

pour les immatriculations des dites « voitures populaires » 1453 voitures, dont 400 Hyundai Grand i10 qui est leader de ce marché de niche, ont été écoulées, contre 1.656 en pareille période 2023, et l'explication reste toujours la perturbation en production et en importation chez les concessionnaires. Ceci est pour ce qui concerne le marché officiel, ou ce qui se vend à travers les concessionnaires tunisiens qui paient droits de douane, IS, droits de consommation et reversent à l'Etat la TVA récupérée dans la poche des consommateurs. Mais pour les voitures et autres véhicules, il y a le marché parallèle, animé par ceux qui importent des véhicules de l'étranger et les revendent en Tunisie où ils sont ré-immatriculés. Le parallèle représentait d'ailleurs en mars dernier une PdM (Part de marché) de 27 %. A fin mars 2024, les opérateurs de ce marché, qui ne paient rien à l'Etat, surtout depuis que le Président tunisien Kais Saïed a annulé la condition d'incessibilité qui conditionnait l'importation des voitures par les TRÉ et leurs

familles, ont écoulé 4.152 voitures, en hausse de 12,8 % par rapport à mars 2023. On parlait plus haut du nombre d'immatriculation de ce qu'on appelle les « Premium », ou ces voitures de grosse cylindrée. Force est de remarquer à ce propos que si par exemple 174 Mercedes ont été écoulées à travers les concessionnaires officiels, ce sont 476 voitures qui ont été ré-immatriculées et passées donc sans que le Fisc n'en tire quelque chose pour les caisses de l'état. Rien que pour cette marque, la 3ème marque la plus recherchée sur le Grey-Market après les Volkswagen et les Peugeot, le marché parallèle en écoule 2,5 fois plus, et ré-immatriculé autant que l'officiel pour le brand Volkswagen. Porsche, qui n'a été vendue qu'à 9 exemplaires via son concessionnaire officiel, a pu être écoulée en 13 exemplaires via le marché parallèle. Le concessionnaire de BMW qui n'a pu officiellement vendre que 81 voitures, a pourtant vu ré-immatriculer plus (97) sur le marché parallèle.

In African Manager

COUPE D'ALGÉRIE :

# Le CS Constantine bat l'ES Ben Aknoun et rejoint le dernier carré

**Les deux premiers qualifiés au dernier carré, à savoir le CRB et le CSC, sont des poids lourds du championnat de Ligue 1. Le Mouloudia et l'USMA, s'ils parviennent au dernier carré, pourraient renverser leurs adversaires et remporter le trophée au regard de la qualité de leur effectif.**



Le CS Constantine s'est qualifié en demi-finales de l'édition 2024 de la Coupe d'Algérie (seniors/messieurs) de football, après sa victoire aux tirs au but contre l'ES Ben Aknoun (5-4, temps réglementaire et prolongations : 0-0), en quart de finale disputé samedi au stade Miloud-Hadefi d'Oran. A la faveur de cette qualification, le CS Constantine rejoint le CR Belouizdad, premier

club qualifié au dernier carré, après sa victoire aux tirs au but contre l'ES Mostaganem (4-2 / 3-3 AP), vendredi au stade Chahid Hamlaoui de Constantine. Les quarts de finale de la Coupe d'Algérie se poursuivront dimanche et mardi, avec le déroulement des deux autres matchs inscrits au programme. Dimanche, le WA Tlemcen et le MC Alger en décourront, à partir de 20h30 au stade du 5-Juillet (Alger), alors que l'USMA affrontera mardi (20h30)

l'US Biskra, au stade du 19-Mai 1956, à Annaba. Engagée en Coupe de la Confédération africaine (CAF), dont elle est tenante du titre, l'USMA a attendu ce vendredi 12 avril pour disputer son huitième de finale de la Coupe d'Algérie contre le Raed de Bougaâ (Division Inter-régions). Un duel qu'elle a finalement remporté assez facilement, sur le score de sept buts à zéro. Le Mouloudia qui a rencontré le WA Tlemcen hier est l'un des plus sérieux prétendants à

cette coupe au regard de la qualité de son effectif. Mais il faudra qu'il batte le WA Tlemcen, un habitué de ce genre de compétition et remporte la finale qui pourrait être organisée le premier mai.

## Résultats des quarts de finale

**Vendredi 12 avril :**  
CR Belouizdad - ES Mostaganem 3-3 (CRB qualifié aux TAB : 4-2)

**Samedi 13 avril :**  
CS Constantine - ES Ben Aknoun 0-0 (CSC qualifié aux TAB : 5-4)

**Dimanche 14 avril (20h30) :**  
Au stade du 5 juillet, à Alger:  
MC Alger - WA Tlemcen

**Mardi 16 avril (20h30) :**  
Au stade du 19-Mai 1956, à Annaba : USM Alger - US Biskra.

R.S.

## Tournoi de l'UNAF (U17): Plusieurs stades d'Alger préparés

Plusieurs stades de la capitale ont été préparés pour "garantir des installations de qualité", en vue du tournoi de l'Union nord-africaine de football (FAF) des moins de 17 ans (joueurs nés en 2007-2008), prévu à Alger du 16 au 27 avril, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) dimanche dans un communiqué. " Pour garantir des installations de qualité, la FAF a préparé plusieurs stades, dont celui de Salem Mebrouki de Rouiba et l'emblématique, Omar-Hamadi (ex-Bologhine), ainsi que des terrains pour les entraînements des équipes, comme ceux de la protection civile de Dar El Beida, du stade communal d'El-Hamiz ainsi que celui de Dar El Beida, Omar

Benrabah", précise l'instance fédérale sur son site officiel. Outre l'Algérie, pays hôte, cette compétition verra la participation de la Tunisie, de l'Egypte, de la Libye, et du Maroc. "Les hauts responsables du football nord-africain convergeront à partir du 16 avril. Parmi eux, Gamal Allam, président de l'EFA (Fédération égyptienne de football), Abdulhakim Shelmani, président de la LFF (Fédération libyenne de football) et Mahmoud Hammami, directeur exécutif de l'UNAF", précise la même source. Et d'enchaîner : "Les équipes égyptiennes, tunisiennes, marocaines et libyennes arriveront successivement dans la journée à l'aéroport international d'Alger

Houari-Boumediene." Le tournoi débutera le jeudi 18 avril 2024 avec deux matchs en ouverture programmés : Tunisie - Egypte et Maroc- Algérie, alors que la Libye sera exempte. La dernière compétition à laquelle a pris part la sélection des U17 était la CAN-2023, marquée par une élimination en quarts de finale du tournoi, ratant ainsi l'occasion de se qualifier au Mondial de la catégorie disputé du 10 novembre au 2 décembre 2023 en Indonésie. Pour rappel, Aziz Lahoussine a été nommé en février dernier à la tête de l'équipe nationale des U17, en remplacement d'Arezki Remmane.

APS

FOOT : FEHAM BOUAZZA

## Une riche carrière d'entraîneur se profile à l'horizon

Le jeune technicien de l'IRB El Kerma (Oran) est en train de réussir un coup de maître pour sa première expérience comme entraîneur au vu du parcours de premier ordre que réalise son équipe en championnat inter-régions de football dans un groupe garni de prestigieuses formations. Ancien international algérien chez la sélection des espoirs (8 matchs/1 but) et celle des joueurs locaux (7 matchs/1 but), Bouazza a porté les couleurs de plusieurs clubs au cours de son parcours footballistique en tant que joueur. Il a joué plusieurs années dans le championnat de l'élite sous les maillots de l'ASM Oran, de l'USM Blida, du MC Oran, de l'ES Sétif, de l'USM Alger et du CR Belouizdad en particulier. Il a eu aussi deux expériences en Arabie saoudite avec El Wihda et Al Hazm. Après avoir raccroché les crampons en 2022, à l'issue d'une dernière expérience comme joueur avec le MO Constantine, Bouazza a entamé un processus de formation pour passer de l'autre côté de la barrière. Et même si, entre-temps, il a intégré le monde des affaires, cela n'a rien changé dans

son attachement au football, d'où son désir de réussir aussi dans le domaine de l'entraînement. Il semble, d'ailleurs, déjà conforté par ce choix, en se référant à ses débuts réussis sur le banc de touche de l'IRBEK. «Ma réussite, je la dois d'abord aux dirigeants de mon club, qui m'ont fait confiance en me confiant la barre technique de leur équipe lors de l'intersaison, alors que je n'en suis qu'à mes débuts dans ce métier», confie le technicien de 37 ans. Pourtant, la mission n'est guère facile dans un groupe renfermant plusieurs formations ayant l'habitude d'évoluer dans le premier palier, à l'image du WA Tlemcen, du RC Relizane et de l'USM Bel-Abbès, alors que le MC Saïda, relégué en fin de saison passée à ce palier, détient le record de longévité en Ligue 2. Evidemment, au vu de la composante de ce groupe Ouest, personne ne donnait cher de la peau de la formation oranaise avant le début de cet exercice, mais Bouazza et ses protégés ont réussi, jusque-là, à déjouer les pronostics, en caracolant seuls en tête du classement. «Les matchs de ce groupe sont

très difficiles, vu qu'on a affaire à des adversaires plus expérimentés. Personnellement, je suis agréablement surpris par le niveau de certains jeunes joueurs des différentes équipes de ce palier, qui méritent d'évoluer dans des championnats supérieurs. J'aimerais bien que des clubs, comme le MCO, suivent de près ces jeunes. La région Ouest est réputée pour être un vivier de talents», a ajouté le natif d'Oran. Après avoir réussi à s'installer dans le haut du tableau, depuis le début du championnat, les ambitions de ce jeune entraîneur ont grandi. Il vise désormais l'accession en Ligue 2 «L'appétit vient en mangeant. Je dois dire que nous avons bien commencé la saison, car nous n'avons pas quitté les deux premières places, depuis le début de l'exercice. A présent que nous sommes à 10 journées de la fin de la compétition, nous croyons dur comme fer dans nos chances pour accéder», a encore dit Bouazza, qui compte dans son palmarès comme joueur, entre autres, un titre de champion avec l'USM Alger (2014), et deux coupes d'Algérie avec le même club

## AMINE GOURI : « FIER DE REPRÉSENTER L'ALGÉRIE »

L'attaquant international algérien du Stade Rennais (Ligue 1 française), Amine Gouri a exprimé son «immense fierté» de représenter l'équipe algérienne de football, dans un entretien accordé au site officiel du club breton. «Ce sont mes origines et j'ai de la famille en Algérie, c'est une grande fierté de pouvoir représenter le pays. Fier aussi d'avoir marqué mon premier but avec ce maillot le mois dernier. Le peuple algérien est passionné, la ferveur est incroyable, ça nous aide beaucoup durant les matchs. Je n'ai pas connu toutes les ambiances, mais ça fait partie des meilleures, c'est exceptionnel», a-t-il affirmé. Le joueur formé à Lyon, a signé ses grands débuts avec l'équipe nationale le 12 octobre 2023, lors d'un match amical disputé face au Cap Vert (5-1), au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine. Il a marqué son premier but sous le maillot national le 22 mars dernier face à la Bolivie (3-2), en match comptant pour le tournoi FIFA Series-2024 disputé à Alger et Annaba du 18 au 26 mars. Sur un registre personnel, Gouri, auteur de 9 buts depuis le début de la saison, toutes compétitions confondues, a indiqué qu'il se sentait «en forme physiquement. «Je me sens en forme physiquement, je travaille dur au quotidien pour aider l'équipe et marquer des buts. Ce que je souhaite surtout, c'est que les futurs buts servent à l'équipe. J'espère finir la saison en beauté.» Gouri (24 ans) s'est exprimé sur sa nomination, en compagnie de son compatriote et coéquipier en sélection Nabil Bentaleb (Lille OSC), pour le Prix Marc-Vivien Foé 2024 qui récompense le meilleur joueur africain de Ligue 1 française de la saison. «Etre parmi les meilleurs joueurs africains, cela fait très plaisir. Je ne pense pas le remporter mais oui c'est un honneur. Ca récompense la quantité de travail, ça donne encore plus de motivation et d'exigence envers soi-même, on peut toujours progresser.» Une blessure l'a empêché de prendre part à la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier-11 février), marquée par une élimination des «Verts» dès le premier tour.

APS

APS

SELON L'HISTORIEN BELGHIT, LES MAGHRÉBINS SONT ARRIVÉS À EL QODS AVEC SALAH AD-DIN AL-AYYUBI

# Qui se souvient de « hârat al-Maghariba », le quartier détruit par les sionistes en 1967 ?

Le quartier maghrébin, ou « Hārat al-Maghāriba », est un quartier historique de la vieille ville de Jérusalem, datant de 1193. Situé au sud-est de la ville et bordant le mont du Temple à l'est et les murs de la vieille ville au sud (y compris la porte des Immondices), il faisait partie du quartier juif.

Les Maghrébins sont arrivés à Jérusalem il y a huit cents ans, lorsque le chef Salah al-Din al-Ayyubi a demandé des fournitures des gouvernants du Maghreb de lui prêter main-forte, et lui fournir des hommes aptes au combat, ainsi que du ravitaillement et des flottes navales pour le soutenir dans la conquête de la ville de Jérusalem, tenue par les croisés. Alger de l'ère ottomane et le Maroc sous Al Mansour, sultan des Saadiens, ont contribué à cet effort de guerre. Des milliers d'hommes sont alors partis des pays du Maghreb, ont participé à la victoire de Salah ed-Eddine et beaucoup y ont pris épouses et se sont définitivement installés dans la sainte ville d'El Qods. Le quartier a été en grande partie rasé par les forces israéliennes en 1967 juste après la guerre des Six-Jours afin d'élargir la ruelle étroite menant au Mur des Lamentations. Une grande place, la place du Mur occidental, a été aménagée. En effet, le 12 juin 1967, 400 familles sont évacuées du quartier après un préavis de trois heures.

Le quartier remonte à l'époque ayyoubide et aurait été créé en 1193 par le fils de Saladin et offert aux Maghrébins sous forme de waqf, pour leur participation aux croisades et au rôle qu'ils jouèrent dans la prise de Jérusalem, alors aux mains des croisés. Il accueillait généralement une population qui s'était installée à l'époque de la prise de la ville mais aussi des pèlerins nord-africains venus visiter la mosquée al-Aqsa. Selon les sources, les limites de



ce quartier s'étendent à l'est jusqu'au Mur des Lamentations bordant par le bas l'esplanade des Mosquées et la mosquée al-Aqsa, au sud jusque la voie publique menant à la source de Silwan, à l'ouest jusque la résidence du qadi de Jérusalem et allait au nord jusqu'aux arcades d'Umm al Bannat.

En 1303, durant la période Mamelouk, Al-Sheikh Omar Ibn Abd al-Nabil al-Maghribi al-Masmudi fonda dans le quartier la mosquée des Maghrébins localisée au sud-ouest de l'esplanade des Mosquées.

La même année, Umar ibn Abdullah ibn Abdun-Nabi al-Masmudi al-Mujarrad fit une donation afin de créer une zaouiya, la zaouiya masmudiya, au bénéfice de la population

résidant dans le quartier.

Le quartier (ce qu'il en reste) est actuellement un complexe résidentiel occupé par une poignée de familles musulmanes d'origine maghrébine.

De saints patrons, comme Sidi Boumediène, y ont laissé d'importants wakfs pour les Magh-

rébins, et des flux ont continué à migrer du Maghreb vers El Qods. Durant l'occupation française de l'Algérie, des centaines de familles algériennes, notamment les plus aisées et les plus conservatrices, ont préféré migré vers la Syrie et beau-

coup se sont installées dans la Sainte ville d'El Qods, dans ce qui a été appelé depuis Salah ed-Eddine, « Hārat al-Maghāriba ».

I.M.Amine

DÉTRUIT PAR TEL AVIV APRÈS LA GUERRE DES SIX-JOURS (REPLICATION)

## Comment Israël a « planifié » la destruction du quartier maghrébin d'El Qods

Le quartier maghrébin est un quartier historique de la vieille ville d'El Qods, datant de 1193. Situé au sud-est de la ville et bordant le mont du Temple à l'est et les murs de la vieille ville au sud, le quartier des Maghrébins est créé en 1193 par Afdal Ali, fils de Saladin, ce dernier ayant attribué des terres et des quartiers de la ville reconquise et dépeuplée, à des lieutenants, dont le saint Sidi Abou Mediène. Des Marocains, des Tunisiens, mais également beaucoup d'Algériens y ont vécu jusqu'à une date récente ; lors de la déportation de l'Emir Abdelkader au château d'Amboise, en France, puis son évacuation, cinq années plus tard, à Damas, en Syrie, plusieurs centaines d'Algériens l'avaient suivi dans cet ultime refuge, et de là, beaucoup ont pérégriné vers El Qods. D'après Vincent Lemire, les maisons qui se trouvaient devant le mur des Lamentations ont été détruites à l'initiative du gouvernement après la guerre des Six-Jours, et non d'une quinzaine d'entrepreneurs israéliens, comme le suggère le récit officiel. L'historien français Vincent Lemire affirme dans un ouvrage paru vendredi dernier, qu'après la guerre des Six-

Jours en 1967, Israël a « planifié » la « destruction » du quartier maghrébin de Jérusalem, établi depuis huit siècles devant le Mur des Lamentations, et tenté de « dissimuler » son geste. Directeur du Centre de recherche français à Jérusalem, Vincent Lemire anticipe des réactions « épidermiques » à la publication de son enquête « Au pied du mur : vie et mort du quartier maghrébin de Jérusalem (1187-1967) », tant la question des lieux saints à Jérusalem reste sensible. Dans son livre publié aux presses de Seuil et paru fin 2022 en anglais aux presses de l'Université de Stanford, Vincent Lemire retrace l'histoire « oubliée » du quartier maghrébin de Jérusalem. Il se base sur les archives locales, ottomanes et françaises, épluchées ces six dernières années. L'historien explique que ce quartier, où le jeune Yasser Arafat a d'ailleurs vécu après la mort de sa mère, n'a pas été détruit à l'initiative d'une quinzaine d'entrepreneurs israéliens au lendemain de la guerre des Six-Jours, comme le suggère le récit officiel remis en doute ces dernières années, mais du gouvernement israélien de l'époque.

I.M./avec Geo.fr

UNE PRÉSENCE MAGHRÉBINE DE 800 ANS À EL QODS

## La destruction du quartier maghrébin de 1967, un rappel contre l'oubli

Avant la guerre des Six-Jours qui a opposé Israël à l'Égypte, la Jordanie et la Syrie, et permis à l'État hébreu de s'emparer de Jérusalem-Est, de la Cisjordanie, de la bande de Gaza, du plateau syrien du Golan et du Sinaï égyptien, il n'y avait pas d'esplanade devant le Mur des Lamentations. Était alors implanté un quartier musulman formé d'environ 135 maisons, fondé au XIIIe siècle par Saladin puis agrégé au Waqf de Sidi Bou Mediène, institution religieuse créée pour loger, nourrir et soigner les pèlerins venus du Maghreb. "Comment peut-on imaginer que 15 entrepreneurs privés rasent un quartier historique sans autorisation au plus haut niveau de l'État ? Personne n'a jamais cru à cette histoire, mais mon livre apporte des preuves écrites définitives de la prémé-

ditation, de la planification et de la coordination de cette opération", raconte l'historien. "Il y a des documents absolument incontestables", souligne-t-il, citant le compte-rendu d'une réunion entre le maire de Jérusalem et le commandant de l'armée en charge de Jérusalem, le vendredi 9 juin 1967, "36 heures avant la destruction". "Un des points à l'ordre du jour est la destruction du quartier maghrébin", souligne Lemire. Et le même jour, "une note interne du ministère israélien des Affaires étrangères prépare des éléments de langage pour la destruction programmée du quartier, visant à faire croire qu'il s'agissait de taudis, de bâtiments dangereux", ajoute-t-il. "J'ai

même trouvé dans les archives des travaux publics de la municipalité, une petite note incidente où l'on indique qu'il faut évacuer les gravats du quartier détruit 'sur ordre du commandement militaire'", ajoute-t-il.

Après la création de l'État d'Israël en 1948, la France, État colonial au Maghreb, a financé le quartier et le Waqf Bou Mediène dans une logique de "soft-power", pour tenter de "contrer la montée en puissance des mouvements indé-

pendantistes en Algérie", souligne Vincent Lemire. Mais après l'indépendance de l'Algérie en 1962, ajoute l'auteur, la France "abandonne" le quartier maghrébin, puis reste muette au moment de sa destruction en 1967. Tout comme les nouveaux États indépendants du Maghreb, qui refusent de prendre à leur charge cet "héritage colonial". Idem pour la Jordanie, qui contrôlait la Vieille ville de Jérusalem de 1948 à 1967, note l'historien.

I.Med

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA

DIRECTION DE L'EDUCATION  
N.I.F: 411013000007026

**AVIS D'APPEL  
D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE  
CAPACITES MINIMALES  
N°: 12/2024**

Le Directeur de l'Education de la wilaya de Biskra lance un Appel d'Offre national ouvert avec exigence de capacités Minimales N°: 12/2024

Relatif au : Equipements d'un collège type B /5à Houraya ,commune Ain Naga

- Lot N°1: Equipement pédagogique
- Lot N°2: Equipements de climatisation réfrigération et de chauffage
- Lot N°3: Equipement administratif et informatique
- Lot N°4: Equipements Extincteur

Les établissements ou bien fournisseurs intéressés par la participation à cet appel d'offre ayant comme activités correspondants au sujet des équipements comme suit : (grossistes, Fabricants Importateurs)  
Peuvent voir et retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'Education (service de la programmation et du suivi).

Les offres doivent être déposées auprès de la Direction de l'Education Biskra (service de programmation et du suivi) accompagnées des pièces réglementaires valides et légalisées

**Un dossier de candidature :**

- Déclaration de candidature
- Déclaration de probité
- Les statuts pour les sociétés
- Registre de commerce
- Attestation d'affiliation et de mise à jour CNAS - CASNOS (en cours de validation)
- Extrait de rôles avec mention " non inscrit sur le fichier des fraudeurs" auprès ou avec échéancier de paiement
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux (pour les sociétés)
- Liste des moyens humains indiqués par CNAS, Attestation d'affiliation et de mise à jour CNAS (en cours de validation)
- Numéro d'identification fiscale

**Offre technique composé de:**

- Déclaration à souscrire remplie avec soin sans ratures ou surcharges
- Fiche technique justificative
- Offre technique dûment remplie, datée et signée.

**Offre financière composée de:**

- Lettre de soumission
- Bordereau des prix unitaires
- Répartition quantitative et estimatif

Le dossier de candidature avec les offres techniques et financières doivent être contenus dans trois (03) enveloppes fermées et cachetées et se composant que les mentions suivantes :

- Enveloppe N° 01 : identité et adresse du soumissionnaire - dossier de candidature - Avis d'appel offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°: ...../2024 Relatif au :  
- Equipements d'un collège type B /5à Houraya ,commune Ain Naga  
Lot N° ..... Biskra
- Enveloppe N° 02 : identité et adresse du soumissionnaire -Offre technique - Avis d'appel offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°: ...../2024 Relatif au :  
- Equipements d'un collège type B /5à Houraya ,commune Ain Naga  
Lot N° ..... Biskra
- Enveloppe N°03 : identité et adresse du soumissionnaire -Offre financière - Avis d'appel offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°: ...../2024 Relatif au :  
- Equipements d'un collège type B /5à Houraya ,commune Ain Naga  
Lot N° ..... Biskra

Les trois enveloppes indiquées ci-dessus doivent être mises dans une autre enveloppe fermée, anonyme et ne portant que la mention suivante:

A monsieur ; le directeur de l'éducation de la wilaya de Biskra « Avis d'appel offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°: ...../2024 Relatif au :

**Equipements d'un collège type B /5à Houraya ,commune Ain Naga**  
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

- Le dépôt des offres s'effectuera le 15<sup>ème</sup> jour à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP 08H00 à 11H00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou de repos légal, le dépôt est reporté au lendemain du jour ouvrable suivant. Les échantillons sont déposés à l'entrepôt de la Direction de l'Education de la Wilaya de Biskra quartier Elabouf de Bionar Ras Al-Qarya à partir de la veille de la date d'ouverture des enveloppes contre réception de la livraison des échantillons.
- Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres, pendant (90 jours + la durée de préparation des offres) à compter du jour de dépôt des offres,
- Ils peuvent assister à l'ouverture des plis qui se fera en séance plénière. Le présent avis tient lieu de convocation
- L'ouverture des plis technique et financier s'effectuera le même jour du dépôt, à 11 H 30 au siège de la direction de l'Education sis : cité EL IZDIHAR, service de la Programmation et Suivi.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA: AIN DEFLAA  
DAIRA: BOUMEDFAA  
COMMUNE: BOUMEDFAA  
N° D'IDENTIFICATION FISCALE : 098444035112233

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément aux dispositions article n° 56 au la loi n° 23/12 du 18 muharam 1445, correspondant au 5 aout 2023, précisant les règles liées au marchés publics, et article n° 82 aux disposition décret du présidentiel n°15-247 Du 16 /09 /2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de services public, le président de L'APC de Boumedfaa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au projet citée ci-dessous et conformément au PV d'évaluation des offres techniques et financières, du 20/03/2024 et 27/03/2024 que le projet a été attribué provisoirement selon le tableau ci dessous:

N°	Désignation de projet	Soumissionnaire	Note Technique	Montant De L'offre	Délai d'exécution	OBS
01	Réhabilitation (Revêtement En Gazon Synthétique) Pour Air De Jeux A Hay Talaouine / Boumedfaa	E.T.B MEDIG NOUREDDINE KHEMIS MILIANA 178020103547189	33	8 348 242,70 DA	45 JOURS	MOIS DISANT FINANCIERE

Les soumissionnaires qui sont intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offre technique et financière peuvent se rapprocher du siège de la commune (bureau des marchés) dans un délai de trois (03) jours au plus tard à compter du premier jour de la publication de cet avis d'attribution conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune dans un délai de dix (10) jours au plus tard à compter du premier jour de la publication de cet avis d'attribution.

**N.B : Tout recours arrivera après le délai sera rejeté.**

L'EXPRESS DU 15/04/2024

ANEP : N° 2416011679

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MÈDÈA

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS  
SERVICE DES MARCHES PUBLICS

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE  
NIF 99826019002719**

Suite à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°12/2024 paru sur les quotidiens nationaux en date du 25/02/2024 et l'express en date 25/02/2024 relatif à la réalisation du projet cité ci-dessous. La direction des équipements publics de la wilaya de Médéa, prononce l'attribution provisoire du marché :

PROJET	ENTREPRISE	ADRESSE	NOTE TECHNIQUE	MONTANT TTC DA	DELAJ
reste à réaliser réhabilitation et aménagement du lycée bencheheb y compris chauffage central à Médéa	Lazmouri bouskro 42.279.024.48	Ouled abla - commune de bel alimane - Médéa	32,00	42.279.024.48 DA	03 MOIS

**Remarque :** la direction des équipements publics invite les soumissionnaires qui sont intéressés de se rapprocher à nos services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16septembre2015 complété portant règlement des marchés publics et des délégations de service public.

Un délai de 10 jours est accordé aux soumissionnaires pour toute éventuelle réclamation, à compter du la première parution de cet avis sur les quotidiens nationaux, conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 complété portant règlement des marchés publics et des délégations de service public.

**Remarque :** en cas de recours la commission des marchés de la wilaya est compétente d'examiner le recours

L'EXPRESS DU 15/04/2024

ANEP : N° 2416011746

L'EXPRESS DU 15/04/2024

ANEP : N° 2416011650

IMMIGRATION

# L'Espagne met un terme aux visas dorés, ce "mal de tête" européen

À l'instar d'autres États membres de l'Union européenne, l'Espagne a décidé de renoncer aux permis de séjour "spéciaux" délivrés aux citoyens non communautaires. La mesure est "symbolique", mais aura "des effets limités", juge la presse espagnole.



Les visas dorés sont "en voie de disparition" sur le sol européen, d'après le site madrilène de centre droit El Confidencial. Le 9 avril, à l'issue d'un Conseil des ministres, le gouvernement espagnol de gauche a emboîté le pas de plusieurs de ses voisins du bloc communautaire en annonçant la fin de ces permis de séjour "spéciaux", selon la formule du quotidien El Periódico de Catalunya, classé au centre gauche.

En Espagne, la délivrance des visas dorés est entrée en vigueur en 2013

grâce à une mesure du gouvernement conservateur de Mariano Rajoy. Chaque citoyen non européen pouvait en obtenir un "ipso facto" en échange d'un investissement d'au moins 500 000 euros dans l'immobilier espagnol, détaille El Confidencial, mais également en cas d'investissement supérieur à 2 millions d'euros dans la dette publique espagnole, ou à 1 million d'euros dans des projets entrepreneuriaux. Plus de 14 000 de ces titres ont été délivrés au cours de la dernière décennie dans le

pays, d'après les chiffres officiels relatés par le média en ligne. El Periódico précise de son côté que la nouvelle mesure prise par l'actuel exécutif espagnol "se limitera uniquement à l'achat des biens immobiliers". Ce sujet est justement mis en avant dans l'argumentaire du gouvernement du Premier ministre socialiste, Pedro Sánchez, observe El Confidencial : il cherche à "mettre fin à la spéculation qui a fait monter en flèche les prix de l'immobilier sur tout le territoire espagnol", en particulier dans les

zones très touristiques et les grandes villes. En 2023, l'Irlande et le Portugal ont supprimé "ces visas de privilège" pour les mêmes raisons, rappelle El País, quotidien proche des socialistes espagnols. Outre-Pyrénées, la mesure est donc "symbolique", mais elle aura "des effets limités", car elle n'affectera qu'"à peine" le marché dans son ensemble, à en croire El Periódico. Quelque 530 000 logements ont été vendus en Espagne l'an passé, "dont 87 000 à des étrangers (en majorité européens, et moins de 10 % au-dessus de 500 000 euros)". "La solution n'est pas d'agir sur la demande, complète le journal très conservateur La Razón, comme le fait ce gouvernement en rejetant la responsabilité du problème du logement sur les propriétaires avec des règles contraaires à l'économie de marché qui ont échoué partout où elles ont été tentées, mais de multiplier l'offre de logement." En d'autres termes, de construire. À l'échelle européenne, la question des visas et des passeports dorés – qui ouvrent une alléchante porte d'entrée vers le territoire communautaire – provoque un "mal de tête" aux autorités, qui s'efforcent d'y mettre un terme, contextualise El Confidencial. "À la suite de la guerre en Ukraine en 2022, embraye El País, la Commission européenne a recommandé aux États membres d'en finir avec cette pratique pour des raisons de sécurité et pour les risques qu'elle entraîne en matière de corruption, de blanchiment de capitaux et d'évasion fiscale."

In **Courrier International**

ESPACE

## Une start-up prévoit de lancer des capsules habitables de la taille d'un stade

Max Space, une start-up spécialisée en ingénierie spatiale, prévoit de mettre en orbite terrestre des habitats extensibles de la taille d'un stade sportif d'ici la fin de la décennie. L'entreprise a pour objectif de développer une gamme de modules infiniment extensibles. Le premier prototype d'essai devrait embarquer en 2026 à bord d'une fusée SpaceX. À terme, la technologie permettrait à la fois d'augmenter considérablement l'espace habitable dans l'espace et de réduire les coûts des vols spatiaux.

Max Space a dévoilé son projet d'habitats spatiaux extensibles lors de la 39e édition du Space Symposium le 9 avril dernier, au Colorado. L'entreprise a proposé une gamme de modules gonflables de 20, 100 et 1000 mètres cubes. Selon les responsables, ils pourraient être étendus à plus de 10 000 mètres cubes. À titre de comparaison, la Station spatiale internationale (ISS) dispose d'un espace habitable de 388 mètres cubes. L'objectif de la start-up est d'étendre les espaces habitables spatiaux dans le but de faciliter la recherche, le transport des charges utiles, l'agriculture et le tourisme spatial. Les modules seraient par exemple proposés aux entreprises pharmaceutiques souhaitant développer des médicaments en microgravité, aux stations spatiales commerciales souhaitant étendre

leur capacité d'accueil d'équipage ou encore aux studios de cinéma souhaitant tourner des scènes en orbite. «Le problème avec l'espace aujourd'hui est qu'il n'y a pas assez d'espace habitable», explique le co-fondateur de Max Space, Aaron Kemmer, dans un communiqué.

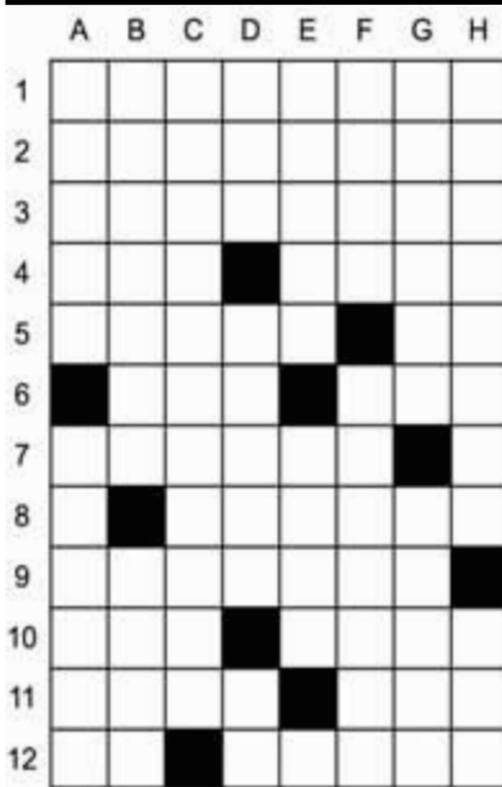
«À moins que nous ne rendions l'espace utilisable dans l'espace beaucoup moins cher et beaucoup plus grand, l'avenir de l'humanité dans le cosmos restera limité». Le premier prototype de capsule habitable de l'entreprise devrait embarquer d'ici 2026 à bord de l'une des fusées déjà en service de SpaceX, tandis que les plus imposants seront transportés à bord de la mégafusée Starship ou du New Glenn de Blue Origin. Afin d'être transportés à bord des fusées, les modules extensibles de Max Space seront compressés puis décompressés une fois largués dans l'espace. Qu'ils soient en aluminium, en titane ou en matériaux composites, la malléabilité de leur volume permet une réduction considérable de leur poids, facilitant ainsi leur transport tout en réduisant les coûts. Selon l'entreprise, il s'agit des habitats et architectures spatiales pressurisés les plus légers jamais conçus. Ces capsules innovantes offriraient ainsi un bien meilleur rapport qualité-prix (d'au moins un ordre de grandeur) que les

modules habitables traditionnels, ce qui est idéal pour la production à grande échelle. L'entreprise affirme pouvoir construire un module habitable de la taille de l'ISS avec seulement 200 millions de dollars (contre 100 milliards de dollars pour l'ISS). De plus, l'excellente évolutivité des capsules de Max Space les rendrait facilement adaptables pour différents usages en orbite terrestre basse et cislunaire, ainsi qu'à une installation sur la Lune et sur Mars. La prévisibilité du volume habitable constitue notamment un paramètre essentiel à l'exploration spatiale. Il est important de savoir sur les fondateurs de l'entreprise sont tous deux des pionniers dans la fabrication de modules spatiaux habitables. Kemmer fait partie des fondateurs de Made In Space, l'une des premières sociétés de fabrication de modules extraterrestres. Maxim Jong, quant à lui, a fondé Thin Red Line Aerospace, une entreprise spécialisée dans la conception de modules pressurisés habitables, dont Genesis I et II, qui sont encore aujourd'hui en orbite autour de la Terre. Il a également participé à des dizaines de programmes de la NASA pour le blindage de différents engins spatiaux. Toutefois, les nouveaux modules de Max Space diffèrent complètement de Genesis I et II. «Il y a près de 20 ans, j'ai conçu et construit les deux pre-

mières coques gonflables de vaisseaux spatiaux, qui sont toujours en orbite autour de la Terre à ce jour», déclare Jong. «Malgré leur succès, nous nous sommes rendu compte que nous ne pouvions pas passer efficacement à des tailles plus grandes dont nous avons vraiment besoin dans l'espace. C'est pourquoi j'ai emprunté une voie de conception entièrement différente pour développer une architecture extensible qui soit fondamentalement prévisible et indéfiniment évolutive», explique-t-il. Cet aspect d'extensibilité prévisible sur des échelles beaucoup plus grandes les différencie entre autres des modules Genesis. Si tout se déroule comme prévu, le premier déploiement du module Max Space établira un nouveau record en matière d'habitats spatiaux, les deux modules Genesis ne faisant que 11,5 et 16 mètres cubes. En outre, le prototype inclura déjà des systèmes de survie ainsi que le même blindage ultrarésistant que les futures versions avec équipage. Selon la société, les premières applications des modules incluront des dépôts de stockage pour les propulseurs, ce qui permettra aux fusées de se ravitailler en orbite. À long terme, l'entreprise prévoit de participer activement à la colonisation de Mars avec ses capsules habitables.

In **Trust My Science**

## Mots Croisés



### VERTICALEMENT

- A. Appareils de levage. Guide népalais.
- B. Rechigne à la tâche. Comme cela, il ne manque personne.
- C. Pas tout à fait fermée.
- D. Salut à César. Elle est sur les pistes. Île qui donne le ton.
- E. Achèvement d'une action. Ne réussit pas.
- F. Fleuve et lacs d'Irlande. Bonbon roux.
- G. Bons à jeter. Cuit à l'étouffée.
- H. Restauration d'une casserole. Sont bien à toi.

### HORIZONTALEMENT

- 1. Il est inventif.
- 2. Met sens dessus dessous.
- 3. Pensionnat.
- 4. Conjonction. Multiplie par un million.
- 5. Petit anglais pour le thé. État-major.
- 6. Feuilletée. Gardien du PAF.
- 7. Punira.
- 8. Sur la mauvaise route.
- 9. Ville célèbre pour ses falaises.
- 10. Il est attendu après la tétée. Troubla.
- 11. Sentir mauvais. Épouse d'Adam.
- 12. C'est le meilleur. Personnel.

## LES MOTS FLÉCHÉS

HAUTEUR D'UNE MONTAGNE  
 FERMEES  
 ABÎME  
 BEAU METAL  
 APPUYÉ SUR SON DERRIÈRE  
 ÉCOLE DES ÉLITES  
 CE N'EST PAS PLEIN SUD  
 AFFLUENT DU RHÔNE  
 CE N'EST PAS BEAUCOUP  
 AU DOS DU PÈRE NOËL  
 CARRÉ DE TERRAIN  
 APPLIQUÉ  
 DÉSA-MORCÉE  
 LIVRER  
 DÉFUNTE LADY  
 JOYEUSE  
 ÉCHANTILLONNAGE  
 BOÎTE ADAPTÉE À SON CONTENU  
 ACCESSOIRE DE GOLF  
 CES GENS-LÀ  
 ÉVACUÉ PAR LES PORES  
 C'EST LE MOMENT DE BRONZER  
 CUBE À LANCER  
 EXPRESSION DU DOUTE  
 COURS D'EAU  
 TÉLÉSCOPE  
 QUI A ATTEINT LE DEGRÉ ZÉRO  
 IDÉE IRRÉALISABLE  
 NOTA BENE  
 PASSE DE VIE À TREPAS  
 CRIER  
 DÉPLACÉ  
 ASSEZ RICHES  
 DÉCHIFFRAGE DE NOUVEAU  
 À ELLE  
 AXES OPPOSÉS  
 JOUER DU TAM-TAM  
 BASE DE PÂTE  
 NATÉE  
 ARRIVE À LA MATERNITÉ  
 PUPILLE  
 CONTENTE D'ELLE-MÊME  
 OBTENUE APRÈS DEMANDE  
 IL S'ÉCLAIRE DÈS LE PETIT MATIN  
 ILS PEUVENT ÊTRE MARTIAUX



## SIDOKU

		7	8		9	6			
	4		7		3		1		
		3	1	5	6	4			
5								1	
	3	2		6		5	7		
1	7		5	8	4		3	6	
	5							6	
	2		6	3	7			9	
7	9							4	8
1	2	3	4	5	6	7	8	9	

## MOTS MÊLÉS

A	M	P	E	R	E	V	E	R	V	P	E
G	H	A	U	U	E	R	E	E	A	X	E
I	A	E	Q	E	R	T	L	R	I	G	E
R	D	T	S	U	O	L	C	G	N	L	P
O	D	V	E	G	I	O	U	A	C	I	I
N	O	B	I	A	U	G	D	A	R	S	S
D	C	L	M	R	U	N	N	A	E	T	O
I	K	I	I	D	E	I	E	O	F	E	D
N	L	R	S	V	P	D	T	M	N	L	E
P	I	N	A	C	L	E	S	I	M	I	E
H	A	D	D	O	C	K	L	I	G	O	T
A	M	P	E	R	E	V	E	R	V	P	E

# 16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 04:48	DOHR 12:50	ASR 16:27	MAGHREB 19:15	ISHA 20:41
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

## LE PRÉSIDENT TEBBOUNE REÇOIT LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE BIÉLORUSSIE

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le ministre des Affaires étrangères de la République de Biélorussie, M. Sergueï Aleïnik, indique un communiqué de la Présidence de la République. L'audien-

ce s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, et du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem.



# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 15 AVRIL 2024 // N°790 // PRIX 20 DA

L'AAPI FACILITE LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET L'OBTENTION D'ASSIETTES FONCIÈRES

## Les choses commencent enfin à bouger

**LES CHOSSES S'ACCÉLÈRENT DANS LE DOMAINE DU FONCIER INDUSTRIEL À LA GRANDE SATISFACTION DE L'AGENCE ALGÉRIENNE DE PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT (AAPI). CETTE DERNIÈRE COMPTE, À PARTIR DE LA SEMAINE PROCHAINE, PROPOSER PLUS DE 400 NOUVELLES ASSIETTES FONCIÈRES RELEVANT DE L'ÉTAT.**

Elles sont réparties à travers 25 wilayas, au profit d'investisseurs pour la réalisation de projets économiques, a fait savoir dimanche à Alger, le Directeur général (DG) de l'Agence, M. Omar Rekkache. M. Rekkache s'exprimait lors d'une allocution prononcée à l'occasion d'une cérémonie organisée par l'AAPI au siège de la Banque nationale de l'Habitat (BNH), pour la remise des décisions provisoires d'octroi du foncier relevant du domaine privé de l'Etat, aux fins de réalisation de projets d'investissement, en présence du directeur de cabinet du Premier ministre, Mourad Slimane Benamer, du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, de walis de la République et du président du Conseil du nouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, ainsi que de directeurs généraux d'entreprises publiques économiques (EPE). L'AAPI proposera "progressivement", à travers la plateforme numérique de l'investisseur, pas moins de 424 assiettes foncières au profit d'investisseurs, d'une superficie totale supérieure à 320 hectares, a



précisé le DG de l'Agence. Ces assiettes foncières seront proposées "par vagues" à travers 25 wilayas, dont 10 wilayas n'ayant pas bénéficié de la précédente offre foncière, à savoir : Laghouat, Skikda, Médéa, Ouargla, Bordj Bou Arréridj, Ain Defla, In Salah, Ghardaïa, Tissemsilt et El Tarf. Les assiettes foncières seront proposées à l'avenir "en temps réel", selon M. Rekkache, qui a affirmé que chaque assiette foncière sera proposée dès son inscription au portefeuille foncier de l'Agence, sans attendre l'établissement d'un calendrier à cet effet, comme c'est le cas actuellement. Le responsable a souligné, par ailleurs, l'engagement de l'AAPI à poursuivre ses efforts pour simplifier les procédures et faciliter l'acte d'investissement, à travers l'amélioration continue des

services de la plateforme numérique de l'investisseur. L'AAPI s'emploie, en coordination avec le Haut Commissariat à la numérisation et l'ensemble des administrations concernées par les procédures d'investissement, à garantir l'interopérabilité qui permettra à l'investisseur d'obtenir les différentes autorisations et de suivre les différentes étapes de traitement des dossiers d'investissement, a-t-il ajouté. Par ailleurs, l'AAPI élabore une charte d'éthique qui définit les principes fondamentaux, les règles à respecter et les comportements à adopter par tous les intervenants, y compris les personnels de l'agence, les investisseurs et les porteurs de projets, pour moraliser les opérations liées au domaine de l'investissement, a fait savoir le même

responsable. Lors de cette cérémonie, 73 investisseurs ont obtenu les décisions provisoires d'octroi du foncier relevant du domaine privé de l'Etat pour la réalisation de projets d'investissement dont la valeur totale est estimée à plus de 48 milliards de DA, avec l'engagement de créer plus de 9 000 postes d'emploi, selon les explications fournies à cette occasion. La remise des décisions d'octroi du foncier intervient après que les porteurs de projets ont déposé leurs demandes via la plateforme numérique de l'investisseur, lancée le 8 février dernier, conformément aux nouvelles dispositions de la loi sur le foncier économique. Dans ce cadre, M. Rekkache a indiqué que ces décisions provisoires interviennent à la fin de la période légale des offres d'assiettes foncières ayant englobé 307 assiettes réparties sur 28 wilayas. Les décisions d'octroi remises, dimanche, dans le cadre de la deuxième vague de ces offres, concernent 11 wilayas. L'AAPI avait remis, en mars dernier, les décisions d'octroi relatives à la première vague incluant 17 wilayas, au profit de 97 investisseurs, pour des projets d'investissement dont la valeur globale est estimée à 208 milliards de DA.

Avec APS

## ÉDUCATION NATIONALE : BELAABED APPELLE À UNE BONNE PRÉPARATION DES PROCHAINS EXAMENS

A l'occasion d'une réunion tenue samedi, le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaabed, a appelé à poursuivre le travail durant le troisième trimestre de l'année scolaire 2023/2024 et à préparer les examens nationaux et les autres opérations «avec la même détermination» relevée lors des deux premiers trimestres. Le ministre a également «salué», selon un communiqué du ministère, les efforts consentis par tous et le professionnalisme dont ils ont fait preuve dans l'accomplissement de leurs tâches et responsabilités. Il a en outre souligné que «l'engagement et la rigueur au travail ont permis au secteur de l'Éducation nationale de progresser résolument dans la concrétisation des engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en matière éducative». Le ministre, qui a mis en exergue «la nécessité de conjuguer les efforts, de resserrer les rangs et d'œuvrer inlassablement pour atteindre les buts et objectifs escomptés», a rappelé «les dossiers que le ministère compte lancer pour améliorer la performance et le service public dans le secteur et parfaire l'acte éducatif».

R.N.

HADJ 2024

## L'ONPO APPELLE LES PÈLERINS SOUHAITANT VOYAGER EN GROUPE À RÉSERVER SUR UN MÊME VOL

L'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) a appelé, hier dans un communiqué, les citoyens ayant ouvert des comptes sur le portail du hadj «Bawabet El Hadj Dz» et l'application «Rakb El Hadjidj», à regrouper tous les hadjis désirant voyager, ensemble, dans un même groupe, pour assurer la réservation de leurs billets sur un même vol. «L'ONPO informe tous les citoyens ayant ouvert des comptes sur le portail du hadj +Bawabet El Hadj Dz+ et l'application +Rakb El Hadjidj+ au profit de leurs hadjis, qu'ils doivent identifier tous les pèlerins désirant voyager, ensemble, et les regrouper dans un même groupe (hommes et femmes), sans oublier de préciser la relation avec le Mahram, afin d'assurer la réservation de leurs billets sur un même vol», lit-on dans le communiqué. A noter que la réservation du billet de voyage est définitive et ne peut être modifiée, conclut le communiqué.

R.N.

## MISE EN SERVICE D'UN NOUVEAU CENTRE DE LA RADIO ALGÉRIENNE À EL-MÉNIAÂ

Un nouveau centre de la Radio algérienne a été inauguré à El-Méniaâ au titre du déploiement de son réseau dans les nouvelles wilayas. Intervenant lors de la cérémonie d'inauguration tenue, samedi soir, en présence des autorités de la wilaya et des représentants de la société civile, le directeur général de la Radio algérienne, Mohamed Baghali, a souligné l'importance de la radio locale qui constitue, a-t-il dit, «une plateforme médiatique permettant au citoyen de soumettre ses préoccupations, tout en garantissant un véritable service d'information de proximité, à la hauteur de ses aspirations». Il a, aussi, mis en

avant le rôle de la radio dans le renforcement de la confiance entre le citoyen et l'Etat ainsi que le suivi des programmes de développement local. Pour sa part, le wali d'El-Méniaâ, Mokhtar Benmalek, a mis en relief la place de choix qu'occupent les médias publics dans l'accompagnement des programmes de développement local, la consolidation des valeurs de citoyenneté et l'accès à une information fiable, avant de souligner le soutien de la wilaya à cette installation médiatique. Doté d'équipements modernes, le centre de la Radio algérienne d'El-Méniaâ dispose d'un studio d'enregist-

rement, d'un bureau de l'administration, d'une section actualités et d'une autre de la production. Cette nouvelle antenne de la Radio nationale, qui a entamé la diffusion le même jour, comprend divers programmes d'information, d'activités culturelles, de divertissement et de conférences, entre autres, a-t-on indiqué. De leur côté, de nombreux citoyens, approchés par l'APS, se sont félicités de l'ouverture de ce nouveau centre qui permettra, selon eux, de soulever leurs préoccupations et de contribuer ainsi à la promotion du riche patrimoine culturel que recèle la région.

R.N.

